

Commune de Marly

Résultats de l'enquête 2022 sur les besoins en accueil extrafamilial de jour

Étude menée par le Service Enfance et Formation

Table des matières

1. RÉSUMÉ	2
2. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE	3
<i>Methodologie</i>	3
<i>Limites</i>	4
<i>État des lieux</i>	4
3. POPULATION ÉTUDIÉE ET TAUX DE PARTICIPATION	5
<i>Profils sociodémographiques des familles</i>	5
<i>Niveau de satisfaction des parents avec au moins un enfant d'âge préscolaire</i>	9
4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	10
SECTEUR PRÉSCOLAIRE	10
<i>Utilisation actuelle des moyens de garde préscolaire</i>	10
<i>Besoin non-couvert en accueil préscolaire</i>	14
<i>Besoin supplémentaire en accueil préscolaire</i>	15
<i>Aspects de socialisation</i>	16
<i>Critères de choix et remarques</i>	18
<i>Conclusion pour le domaine préscolaire</i>	20
SECTEUR SCOLAIRE	21
<i>Utilisation actuelle des accueils extrascolaire</i>	21
<i>Besoin supplémentaire en accueil extrascolaire durant l'année scolaire</i>	23
<i>Besoin supplémentaire en accueil extrascolaire durant les vacances</i>	25
<i>Critères de choix et remarques</i>	27
<i>Conclusion pour le domaine scolaire</i>	28
5. PLANIFICATION	29
6. LES OFFRES DISPONIBLES À MARLY	30
7. BIBLIOGRAPHIE	32
8. ABRÉVIATIONS	32

1. Résumé

Secteur préscolaire

Besoin de garde

Les résultats de l'enquête font état d'un besoin s'élevant à 19 places pour la crèche et 2 places pour l'accueil familial de jour. La crèche communale étant occupée à plus de 96.7%, elle offre très peu de disponibilités. De plus, 39 enfants figurent déjà sur la liste d'attente dont 11 enfants pour les groupes de grands/trotteurs et 28 pour le groupe des bébés. Cela représente 15 places supplémentaires, faisant un total de **34 places nécessitées pour la crèche**. Au vu du nombre d'enfants ayant besoin d'une solution de garde préscolaire et de la préférence marquée des familles pour une solution de garde collective plutôt que familiale, il semble nécessaire de créer des places supplémentaires à la crèche. Le fait que 6 enfants aient besoin d'une place chez la famille d'accueil de jour alors qu'il reste actuellement des disponibilités laisse suggérer que les familles marlinoises ne sont peut-être pas suffisamment informées des solutions de garde existantes à Marly. Le Service Enfance et Formation souhaite donc sensibiliser les parents à ce type d'offres. La commune de Marly encourage également les parents qui en ont le besoin à prendre contact avec son Service Enfance et Formation.

Besoin de socialisation

Près des ¼ des enfants (64 enfants sur 88) ne participent à aucune activité en groupe, contre 24 enfants actuellement inscrits à au moins une des quatre activités de socialisation. Pourtant, les résultats montrent que les activités en groupe constituent des offres préscolaires qui intéressent les parents marlinois, avec 21 familles souhaitant inscrire au moins un enfant à un groupe de jeux en forêt et 16 familles à un groupe d'éveil pour un total de 46 enfants potentiellement concernés par ces souhaits d'inscription. Les résultats révèlent alors l'existence d'un écart substantiel entre le souhait des familles d'inscrire leurs enfants à une de ces activités et l'utilisation effective de ces dernières. Le Service Enfance et Formation souhaite par conséquent mettre en avant ces activités afin que les parents soient bien informés et que leurs enfants puissent pleinement en profiter. La commune de Marly encourage également les parents qui en ont le besoin à prendre contact avec son Service Enfance et Formation.

Secteur scolaire

Accueil durant l'année scolaire

Les résultats font état d'un besoin supplémentaire qui concerne 24 enfants pour un nombre d'unités allant de 13 à 18 par jour pour les AES de Marly Cité et de Grand-Pré confondus. Les unités de l'après-midi sont les plus demandées tandis que celles du matin entre 6h30 et 12h00 obtiennent un besoin moins élevé, ne dépassant pas 3 unités. Pour la majorité des familles qui ne fréquentent aucun AES (70%), la raison est l'absence de besoin. Une analyse des disponibilités actuelles des AES de Cité et de Grand-Pré avait permis de constater que la majorité des places demandées pouvaient être couvertes par l'offre actuelle. Or les inscriptions ont été très nombreuses dès août 2022 et par conséquent, la demande ne peut dorénavant plus être absorbée par les deux AES de Marly. De plus, l'entreprise GEA (2021) a calculé qu'en 2025, en tenant compte de la densification de la population prévue à Marly, le nombre d'enfants pour les 3 centres scolaires (Château d'Eau compris) serait de 765 élèves au total, dont 174 élèves pour l'école enfantine et 591 élèves pour le primaire. Si en moyenne 25% à 30% des écoliers vont à l'AES, il est possible de prédire que d'ici 2025, entre 192 et 230 élèves auront besoin de l'AES. Par ailleurs, l'année scolaire 2022-2023 compte 140 élèves de plus que la rentrée précédente (2021-2022) pour un total actuel d'environ 630 élèves inscrits à l'école obligatoire. Dès que les 3 AES seront fonctionnels, la capacité d'accueil sera de 186 places.

Accueil durant les vacances

Les unités ont été indiquées pour 26 enfants sur les 42 enfants nécessitant potentiellement une place d'accueil durant les vacances scolaires, 16 d'entre eux ayant un besoin supplémentaire sans que les unités souhaitées ne soient précisées. Toutes les plages horaires sont néanmoins concernées par ce besoin, allant de 3 unités le matin tôt jusqu'à 67 unités demandées pour la journée entière. Le besoin concerne principalement les vacances d'été et de Pâques. Pour la majorité des familles (74%) qui ne font pas usage de l'AES, la raison est l'absence de besoin. La capacité d'accueil de l'AES vacances n'a toutefois jamais été dépassée depuis sa mise en place à la rentrée 2020, laissant supposer qu'à nouveau, la diffusion des informations demande d'être améliorée. La commune encourage les parents qui en ont le besoin à prendre contact avec son Service Enfance et Formation.

2. Présentation de l'enquête

Afin d'évaluer les besoins en matière d'accueil extrafamilial de la population, la loi cantonale du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE) demande aux communes d'effectuer une enquête quadriennale auprès des ménages ayant un ou plusieurs enfant(s) d'âge préscolaire et/ou scolaire, soit les enfants âgés de 0 à 11 ans. En mars 2022, le Service Enfance et Formation (SEF) de la commune de Marly a transmis aux familles domiciliées à Marly et Pierrafortscha un questionnaire en ligne basé sur le modèle du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) (Guide d'informations pratiques, 2011 ; modèle de questionnaire), ainsi que sur le questionnaire créé par la Ville de Fribourg pour son enquête de 2020. Dans le but d'élaborer les questions les plus pertinentes possibles, le SEF s'était également entretenu avec les répondantes de site des deux accueils extrascolaires (Marly-Cité et Grand-Pré) et la responsable pédagogique de la crèche communale. Cette enquête doit permettre à la commune de Marly de déterminer le nombre et le type de places d'accueil nécessaires à la couverture des besoins en structures d'accueil extrafamilial. La possibilité de concilier la vie familiale et la vie professionnelle, les aspects de socialisation et l'évolution démographique sont pris en compte. Les résultats des évaluations seront par la suite communiqués aux citoyennes et citoyens après avoir été approuvés par le Conseil communal de Marly et validés par le SEJ.

Méthodologie

Chaque famille domiciliée à Marly avec au moins un enfant âgé de 0 à 11 ans a reçu un courrier l'invitant à répondre au questionnaire en ligne sur ses besoins en garde préscolaire et extrascolaire. Le 9 mars 2022, le SEF a envoyé les accès au sondage sous forme de lien URL et de code QR avec un délai de réponse fixé au 23 mars 2022. 630 familles étaient concernées par cette enquête, pour 934 enfants. Bien que Villarsel-sur-Marly fasse également partie du cercle scolaire de Marly, la commune a tenu à mener l'enquête de son côté puis de transmettre à la commune de Marly ses résultats. Le SEF a alors réceptionné le 25 avril 2022 la feuille Excel contenant les réponses des 5 familles de Villarsel-sur-Marly concernées par l'enquête. Puisque la participation est de 3 familles sur 5 et qu'aucune de ces dernières n'a exprimé de besoin (sauf une famille pour les activités de socialisation), que ce soit en matière d'accueil préscolaire ou extrascolaire, ces données n'ont pas été utilisées dans le cadre cette analyse.

Le questionnaire a été créé avec l'outil Sondageonline et les données recueillies dans le cadre de cette enquête sont stockées et protégées par la société suisse Enuvo. Elles ont été traitées de façon strictement confidentielle par le Service Enfance et Formation de la commune de Marly. Le SEF avait choisi une solution informatique permettant à la fois de poser des questions plus adaptées à la situation particulière de chaque famille interrogée, mais aussi de faciliter le traitement des données, alors exportées et traitées par fichier Excel. L'architecture du questionnaire permettait de construire un enchaînement des questions sous forme de conditions s'adaptant aux réponses entrées par chaque famille. Par exemple, si la réponse à la question « *Quelle est la composition de votre famille ?* » était « *Un parent avec enfant(s)* », alors le questionnaire poursuivait avec la question spécifique « *êtes-vous en situation de garde alternée ?* », tandis que les familles biparentales poursuivaient directement avec les éléments relatifs au taux d'activité professionnelle et au revenu mensuel des ménages.

Afin de se rendre compte de la répartition du besoin de garde sur l'ensemble du territoire de Marly, deux liens d'accès au sondage ont été créés grâce à l'ajout de deux extensions à la fin de l'URL initial, à savoir « *&he=1* » et « *&he=2* ». Ces deux liens d'accès au questionnaire ont alors permis de filtrer les réponses

selon deux catégories : les familles dont l'adresse d'habitation est attribuée au centre scolaire de Marly Cité et les familles dont le nom et numéro de rue sont attribués au centre scolaire de Grand-Pré, définissant ainsi l'accueil extrascolaire (AES) fréquenté par les enfants durant l'année scolaire. 340 familles étaient concernées par le centre scolaire de Marly Cité et 290 familles étaient concernées par le centre scolaire de Grand-Pré.

Afin de ne pas pénaliser les familles n'ayant pas accès à un ordinateur ou un smartphone, les ménages contactés avaient la possibilité d'obtenir sur demande une version papier de ce sondage. Un parent a usé de cette possibilité, sans qu'il n'y ait jamais eu de retour de sa part. Dans le but de restituer des résultats cohérents et reflétant au plus près la réalité du terrain, certaines réponses incohérentes ont été supprimées.

Limites

Afin de ne pas gêner ou décourager des parents face à des questions susceptibles d'être intrusives (comme par exemple, les questions sur le revenu mensuel) et de favoriser par là-même le taux de réponses, le SEF n'a rendu aucune question obligatoire. Par conséquent, le nombre de réponses par question atteint rarement le nombre total de familles ayant répondu à l'enquête, ce qui a rendu le comptage des unités nécessitées moins précis. Le Service Enfance et Formation a pris note de ce manquement, et rendra dans ses prochaines enquêtes certaines questions obligatoires, spécifiquement celles concernant le nombre d'enfants par unité de garde, afin d'avoir une mesure exacte du besoin en accueil extrafamilial dans la commune de Marly. Enfin, il a été décidé de ne pas traduire ce questionnaire et de ne le proposer qu'en français, ce qui a pu influencer négativement le taux de participation. Il serait judicieux à l'avenir de traduire le questionnaire dans les langues les plus parlées à Marly.

État des lieux

L'évolution démographique attendue ces prochaines années permet d'anticiper un besoin en hausse en garde extrafamiliale de jour sur l'ensemble du territoire marlinois avec notamment la construction de deux nouveaux quartiers, l'éco-quartier du Marly Innovation Center (MIC) et le Parc des falaises, et la densification constatée tout le long de la Route de Fribourg. La population marlinoise est alors prévue d'augmenter de 22% à 71% d'ici 2030 (*ce qui a d'ailleurs été calculé par l'entreprise GEA, dont la mise à jour datant de juillet 2021 maintient une évolution démographique de cet ordre*). Cette augmentation serait de 1'799 à 5'720 habitants supplémentaires, passant de 8'398 habitants permanents au 17 mai 2022¹ à une fourchette de 10'197 à 14'118 habitants d'ici quelques années. Il s'agit également de tenir compte du fait que les résultats de l'enquête exposés ici ne concernent pas les premiers enfants à naître dans une famille puisque le but est de restituer une photographie de la situation actuelle de la garde extrafamiliale, soit la situation concernant des enfants déjà nés. En établissant une moyenne du nombre d'enfants nés à Marly lors de ces 6 dernières années, le SEF constate que le nombre moyen de naissances par année s'élève à 84. Sachant qu'entre 30 et 35 enfants quittent la crèche par année, il est possible d'anticiper une cinquantaine d'enfants supplémentaires par année susceptibles d'avoir besoin d'une place en crèche.

La planification qui découle des résultats obtenus par cette enquête ainsi que des informations concernant les offres en structures d'accueil à Marly sont disponibles dès la page 29 du présent document.

¹ Ce chiffre a été établi en collaboration avec le Secteur contrôle des habitants.

3. Population étudiée et taux de participation

Comme présenté dans le *Tableau 1* ci-dessous, le taux de réponse est de 25.55% et les données recueillies concernent 255 enfants, ce qui représente 27.30% des enfants de Marly âgés de 0 à 11 ans.

	Ménages	Enfants (0 à 11 ans)
Familles contactées	630	934
Familles répondantes	161	255
% population interrogée/étudiée	25.55%	27.30%

Tableau 1 : population interrogée et population étudiée

50.31% des familles (81 sur 161) ont au moins un enfant d'âge **préscolaire** et 60.87% des familles (98 sur 161) ont au moins un enfant d'âge **scolaire**. 20.5% des familles (33 sur 161) ont en même temps un ou plusieurs enfant(s) d'âge scolaire **et** préscolaire. Les *Figures 1* et *2* ci-dessous rendent compte du nombre d'enfants par ménage. Les résultats permettent de dénombrer un total de 107 enfants âgés de 0 à 4 ans et de 148 enfants âgés de 4 à 11 ans.

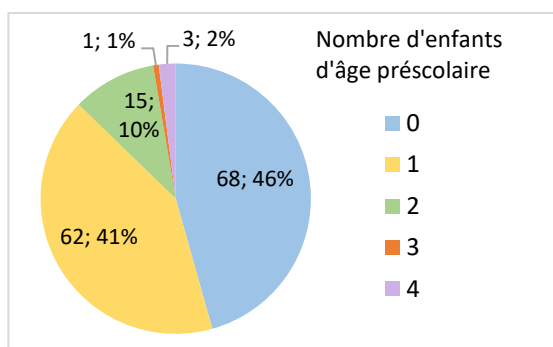


Figure 1. Nombre et pourcentage de familles (n=149) selon le nombre d'enfants d'âge **préscolaire**

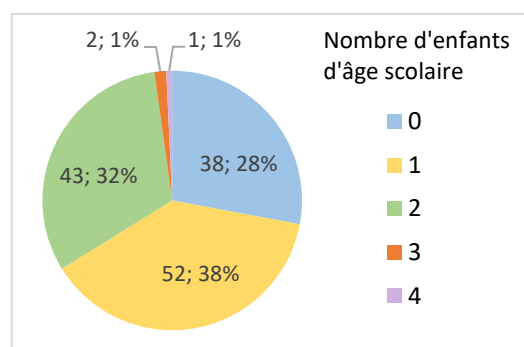


Figure 2. Nombre et pourcentage de familles (n=136) selon le nombre d'enfants d'âge **scolaire**

Profils sociodémographiques des familles

86% des familles (n=158) sont des familles biparentales tandis que 14% d'entre elles sont des familles monoparentales. **24 enfants** (n=255) se trouvent dans cette dernière configuration, soit 9.41% des enfants concernés par les données recueillies pour cette enquête.

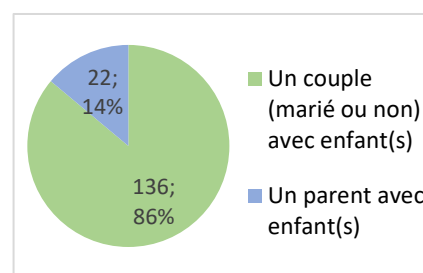


Figure 3. Composition des familles (n=158)

La *Figure 4* ci-dessous rend compte de la répartition des enfants au sein des deux types de composition familiale, biparentale et monoparentale. Plus de 90% des enfants, 231 sur 253, vivent au sein d'une famille biparentale tandis que 24 enfants vivent dans des familles monoparentales.

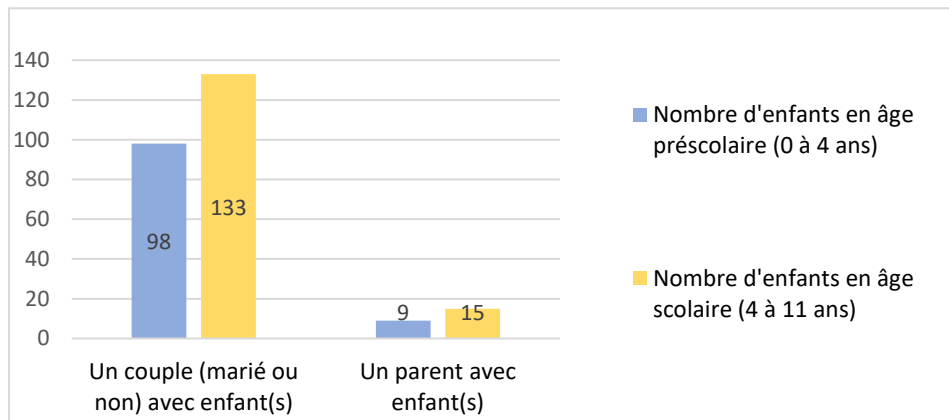


Figure 4. Nombre d'enfants d'âge préscolaire et d'âge scolaire par type de composition familiale

Les *Figures 5* et *6* exposent la situation professionnelle des parents. De manière générale, les mères (n=150) travaillent à des taux inférieurs à ceux des pères (n=140). 14% des mères ne travaillent pas tandis que ce pourcentage est de 6% chez les pères. 27% des pères travaillent à temps-partiel contre 71% des mères. A l'inverse, 67% des pères travaillent à 100% contre seulement 15% des mères. Ces dernières sont par ailleurs 43% à travailler entre 10 et 60%, tandis que ce pourcentage s'élève à 6% concernant les pères. À noter également qu'aucun de ces derniers ne travaille à 10%-20% ou à 30%-40%, ces catégories de réponses étant absentes de la *Figure 6*.

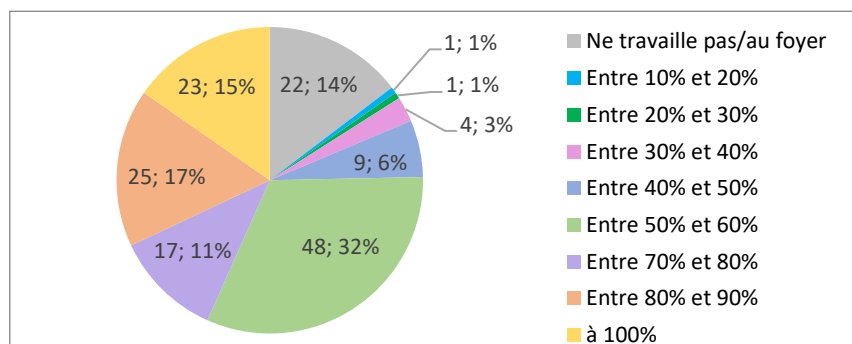


Figure 5. Nombre et pourcentage de mères (n=150) selon le taux d'activité professionnelle

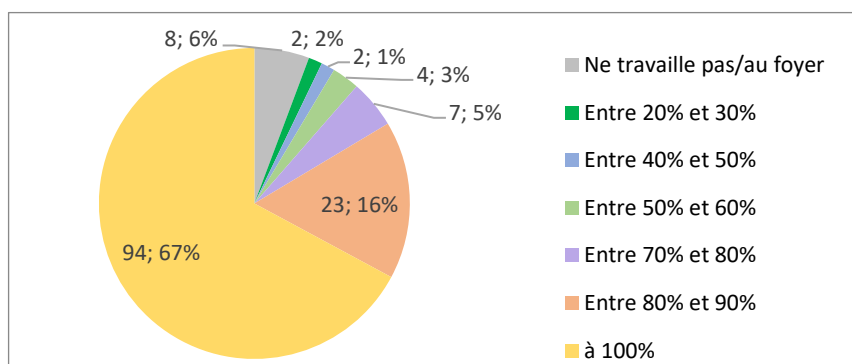


Figure 6. Nombre et pourcentage de pères (n=140) selon le taux d'activité professionnelle

Concernant les familles biparentales (n=136), **52 enfants** ont des parents qui travaillent tous les deux au minimum à 80%. Parmi eux, 14 enfants ont les deux parents qui travaillent à 100% (12 familles). Il s'agit plus précisément de 7 enfants d'âge préscolaire et de 7 enfants d'âge scolaire. Ces 52 enfants bénéficient donc d'une présence parentale de maximum 2 jours par semaine (si le jour de congé des parents n'est pas le même), et de maximum 0 jour par semaine pour les 14 enfants dont les parents travaillent tous les deux à 100%. Dans l'autre sens, **51 enfants** issus de familles biparentales bénéficient d'au moins un parent au foyer, dont 24 enfants d'âge préscolaire et 27 d'âge scolaire.

Concernant les familles monoparentales assurant la garde complète de leur(s) enfant(s) (n=15), **8 enfants** sont d'âge préscolaire et **9 enfants** sont d'âge scolaire. Parmi les enfants âgés de 0 à 4 ans, 7 enfants d'âge préscolaire ont leur parent qui travaille au minimum à 80%, soit l'équivalent d'un jour libre par semaine, tandis qu'un seul enfant appartenant à la même tranche d'âge a son parent qui travaille entre 40% et 50%. Pour les enfants âgés de 4 à 11 ans, 2 enfants ont leur parent qui travaille au minimum à 80%, 6 enfants ont un parent qui travaille au minimum à 40% jusqu'à 80% maximum, tandis que le 9^{ème} enfant bénéficie d'un parent au foyer.

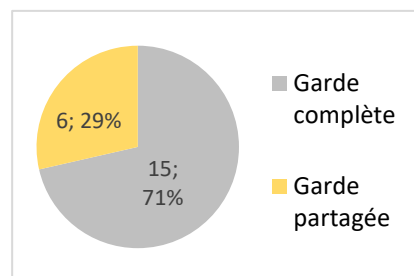


Figure 7. Nombre et pourcentage de familles monoparentales (n=21) ayant la garde complète de leur(s) enfant(s)

Plus en détails, 63.63% des enfants (n=253) ont les deux parents travaillant à horaires réguliers, avec **161 enfants sur 253** dans ce cas. Parmi les enfants issus de familles monoparentales, **17 d'entre eux** ont leur parent travaillant à horaires réguliers, tandis que **6 enfants** ont leur parent travaillant avec des horaires irréguliers. En tant que parents uniques, ces personnes représentent alors une catégorie de bénéficiaires particulièrement concernée par les offres d'accueil extrafamilial de jour.

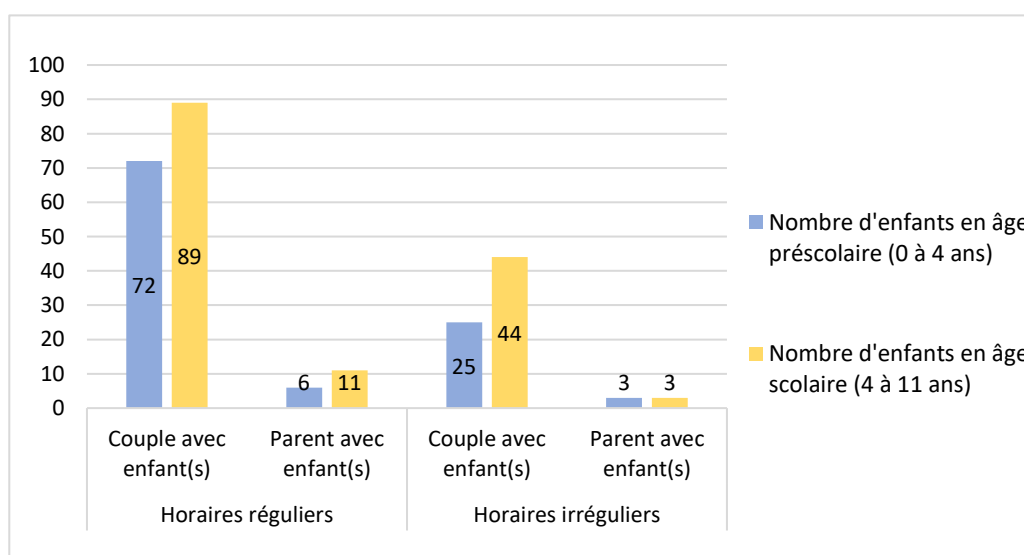


Figure 8. Nombre d'enfants par type de ménage et par type d'horaires de leur(s) parent(s)

Le revenu mensuel net des familles se situe majoritairement entre 6'000.- et 12'000.- avec 55% des ménages (n=145) dans ce cas. 24% des familles gagnent entre 0.- et 6'000.- tandis que dans la tendance inverse, 21% des familles gagnent plus de 12'000.- par mois.

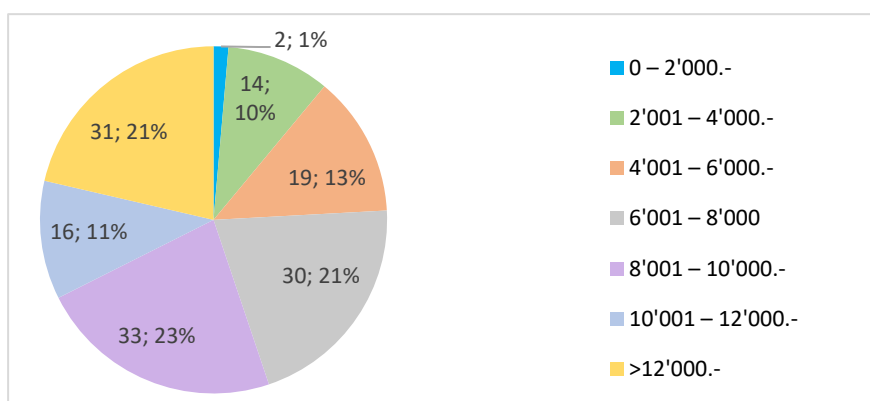


Figure 9. Nombre et pourcentage de familles (n=145) par tranche de revenu mensuel net

Plus précisément, la Figure 11 ci-dessous permet de relever que **189 enfants sur 250**, soit 75.6% d'entre eux, sont issus de familles gagnant entre 6'000.- et plus de 12'000.- de revenu mensuel net. Inversement, **61 enfants** vivent dans des familles gagnant entre 0 et 6'000.- par mois. Aucune famille monoparentale ne gagne plus de 8'000.- net par mois, représentant 9 enfants d'âge préscolaire et 14 enfants d'âge scolaire, soit **23 enfants** au total. À l'inverse, les familles qui gagnent entre 8000.- et au-delà de 12'000.- sont toutes des familles biparentales bénéficiant la plupart du temps de deux salaires. **134 enfants sur 250** sont concernés par ce dernier cas, soit 53.60% d'entre eux.

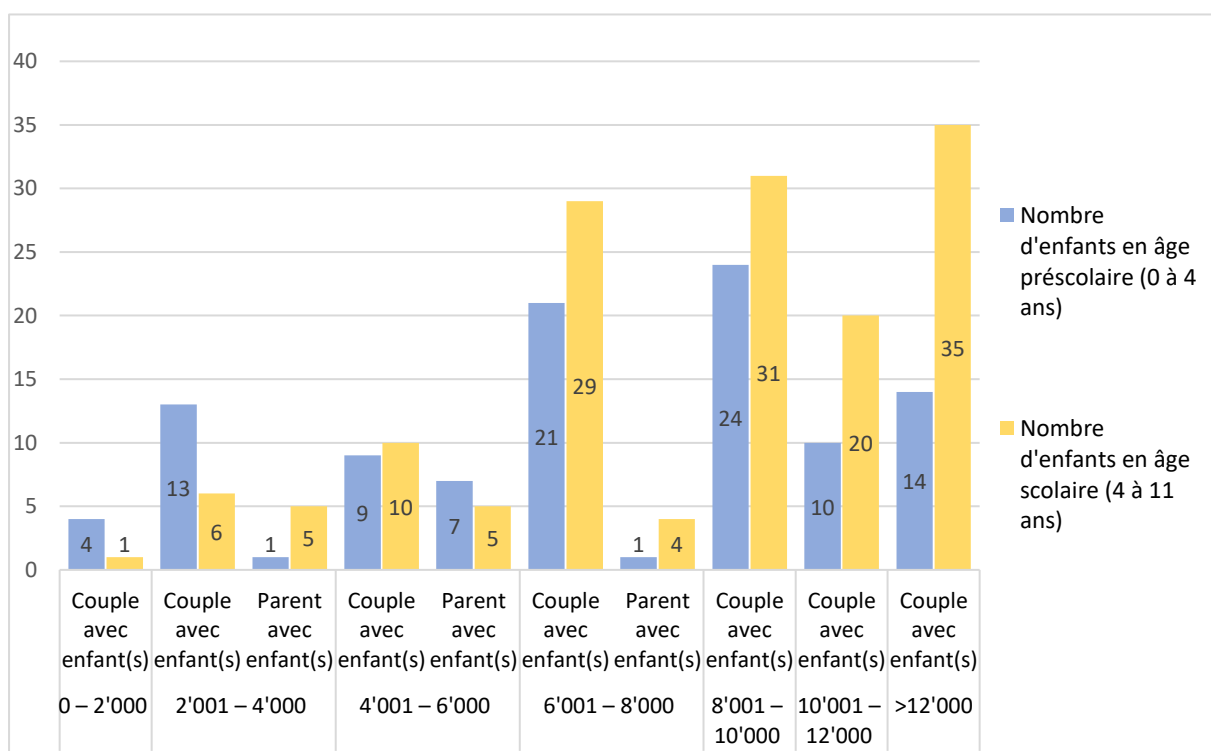


Figure 10. Nombre d'enfants selon le type de ménage et la tranche de revenu mensuel net de leur(s) parent(s)

Niveau de satisfaction des parents avec au moins un enfant d'âge préscolaire

Dans l'ensemble, les parents marlinois semblent satisfaits des solutions de garde préscolaire trouvées jusqu'à présent. 83% des familles (n=69) ont alors indiqué être satisfaites, ou plutôt satisfaites, par la situation de garde préscolaire actuelle.

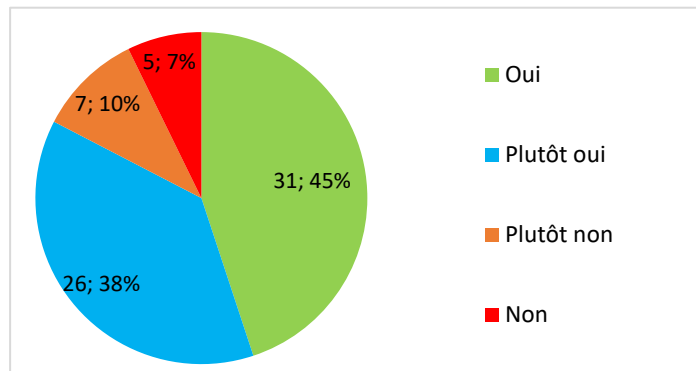


Figure 11. Niveau de satisfaction des familles (n=69) en fonction de leur nombre et pourcentage

12 familles, soit 17% d'entre elles (n=69), sont cependant peu satisfaites, voire pas du tout satisfaites. Il leur était alors demandé de s'exprimer sur les raisons de leur insatisfaction via une question ouverte. Sur les 11 familles ayant fourni des explications, 9 d'entre elles pointent dans leur réponse un manque de places en crèche et/ou un délai d'attente trop long. Bien qu'issues d'un nombre très restreint de familles, ces informations nourrissent la réflexion globale qui s'élabore à partir des données recueillies dans le cadre de cette enquête. En effet, comme le montrent les résultats exposés dans la partie suivante qui aborde le domaine préscolaire, les enfants marlinois ont besoin de places d'accueil supplémentaires au sein de la crèche communale.

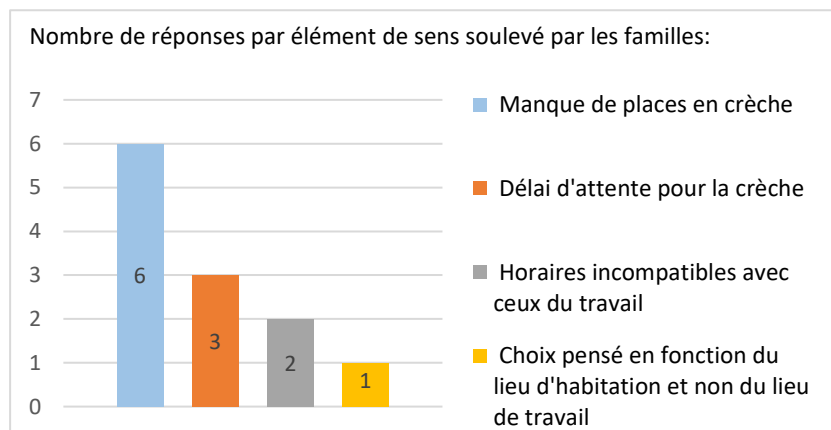


Figure 12. Raisons données par les familles peu satisfaites ou insatisfaites par la situation de garde actuelle (n=11)

4. Présentation des résultats

Secteur préscolaire

Utilisation actuelle des moyens de garde préscolaire

Les résultats exposés dans cette partie concernent la crèche et la famille d'accueil de jour, les deux structures de garde préscolaire disponibles à Marly et qui permettent la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. Dans le cadre de cette enquête, l'école Maternelle/Halte-Garderie et les groupes de jeux ne sont pas considérés comme une offre de garde extrafamiliale, mais plutôt comme des formes de garde ponctuelles ou irrégulières, ou encore d'animation socio-culturelle (OFS, 2015). Le but de ces activités est le développement précoce des compétences sociales et linguistiques des enfants (socialisation), et c'est pourquoi elles font l'objet d'une analyse spécifique dès la page 17 du présent rapport. En effet ces offres ne permettent pas une prise en charge journalière car elles proposent uniquement des activités pour quelques heures, ne permettant donc pas de concilier la vie familiale et la vie professionnelle. Ce type de structure fait ainsi partie des structures dites avec un *temps d'ouverture réduit* (TOR²), alors que la crèche et la famille d'accueil de jour sont des solutions de garde, respectivement collective et familiale, avec un *temps d'ouverture étendu* (TOE³).

L'association pour l'accueil familial de jour famiya étant active dans la commune de Marly, dans ce rapport, ces deux moyens de garde – la crèche et la famille d'accueil de jour – sont considérés comme des moyens de garde dits institutionnels, à distinguer des moyens de garde dits informels comme la garde par des amis, la famille ou encore les voisins. La famille de jour ou maman de jour peut être considérée comme un service de garde institutionnel dans la mesure où les accueillantes en milieu familial font partie d'un réseau ou d'une association⁴, ce qui est le cas ici puisque famiya est mandatée par l'Etat de Fribourg pour coordonner et surveiller la prise en charge d'enfants au domicile d'environ 150 accueillants et accueillantes dans les communes du district de la Sarine avec lesquelles l'association collabore.

Situation actuelle pour l'accueil familial de jour

Bien qu'il soit difficile de connaître précisément le nombre de places d'accueil disponibles en raison du nombre de places indéterminé et fluctuant selon l'offre des collaborateurs de famiya (infrastructure non fixe), l'association a fourni au SEF des statistiques concernant les années précédentes afin d'analyser son activité dans la commune de Marly. Ainsi concernant l'accueil familial de jour, comme expliqué par Martine Vorlet et Carmela Grignoli Uldry, respectivement directrice et coordinatrice de famiya, le nombre de places à disposition est « évolutif », c'est-à-dire qu'il dépend du nombre d'accueillants employés (en fonction des nouveaux engagements, départs) mais aussi de leur capacité d'accueil (disponibilités, nombre d'enfants, compétences, espace à disposition, événement privé). Le nombre d'accueillants est donc variable d'une année à l'autre.

² Structure à temps d'ouverture réduit (TOR) : « Toutes structures qui a pour but la socialisation, qui ne permet pas la conciliation vie familiale-vie professionnelle et qui est ouverte, en principe, jusqu'à 4 heures consécutives. » (DSAS, 2017, p.6).

³ Structure à temps d'ouverture étendu (TOE) : « Toutes structures qui a pour but la conciliation vie familiale-vie professionnelle et qui est ouverte au moins 20 heures par semaine. » (DSAS, 2017, p.6).

⁴ L'Office fédéral de la statistique (2015) précise que l'accueil familial de jour peut être qualifié d'institutionnel ou de non-institutionnel en fonction du statut des accueillants, affiliés à une association ou un réseau ou indépendants (hors association et hors réseau).

Sachant qu'en 2022, famiya compte 8 accueillantes actives sur le territoire de Marly et qu'en moyenne, la capacité d'accueil d'un accueillant est d'environ 3 places, il y a actuellement environ 24 places d'accueil à Marly. L'association a par ailleurs précisé qu'il reste actuellement des places, le taux de couverture n'atteignant pas les 100% (au 17.03.2022) et qu'en général, elle est à même de répondre aux besoins des parents si un arrangement est possible au niveau des disponibilités des accueillants et des parents. Comme précisé par le SEJ, on considère alors qu'**une place chez la famille de jour équivaut à 3.5 enfants**.

Concernant l'utilisation actuelle de la famille de jour, les données recueillies dans le cadre de cette enquête sont peu pertinentes car seulement 3 familles sur les 11 faisant actuellement usage de ce service de garde ont précisé les unités qu'elles utilisent actuellement. Étant donné que certains parents (8 familles) utilisent simultanément la crèche et la maman de jour, le nombre de places actuellement utilisées est le résultat de l'addition des réponses aux deux questions identiques « *Quand utilisez-vous la maman de jour ?* »⁵. Le *Tableau 2* ci-dessous donne un aperçu de l'utilisation de la famille de jour. Les parents ont besoin de faire garder leur(s) enfant(s) principalement pendant les journées entières avec repas, ce qui correspond à une journée de travail complète.

	Nombre d'enfants
Matin tôt (avant 6h30)	2
Matin sans repas (6h30-12h30)	1
Matin avec repas (6h30-12h30)	4
Après-midi sans repas (12h30-19h00)	2
Après-midi avec repas (12h30-19h00)	3
Journée entière avec repas (6h30-19h00)	14
Journée entière sans repas (6h30-19h00)	1
Tard le soir (après 19h00)	1

Tableau 2. Nombre d'enfants placés en famille d'accueil de jour par tranche horaire

Situation actuelle pour la crèche

La crèche communale de Marly, Les Lucioles, propose 47 unités/places par demi-jours. En mai 2022, le taux de couverture moyen de la crèche communale Les Lucioles était de 96.7%. Il est par ailleurs difficile de savoir exactement à combien d'unités correspond une place puisque le minimum est fixé à deux unités, sans qu'il n'y ait de limite maximale, un enfant pouvant ainsi être gardé 1 jour minimum par semaine et jusqu'à 5 jours maximum, soit 10 unités par semaine. Par exemple pour l'année 2021, le SEF a facturé 18'289 unités correspondant à une demi-journée, représentant alors 80.92 unités par jour ouvrable (226 jours), soit exactement 40.46 unités par demi-jours. Or comme expliqué à la page 4 de ce rapport, une limite de cette enquête tient au fait que les questions n'étaient pas obligatoires, ce qui a permis à des familles de déclarer un besoin sans préciser le nombre d'enfants concernés et le type d'unités nécessitées. Toutefois, comme expliqué en page 4 du présent rapport, la commune de Marly va connaître une évolution démographique importante dans les années à venir. Il s'agirait alors, lors de la prochaine enquête, d'effectuer une réévaluation des besoins en rendant obligatoires les questions portant sur le nombre et le type d'unités nécessitées. Dès lors, comme précisé par le SEJ, on considère qu'**une place à la crèche équivaut à 2.6 enfants**.

⁵ Dû à la structure du questionnaire sous forme de conditions : les parents pouvaient sélectionner 1. crèche, 2. maman de jour 3. crèche et maman de jour et 4. aucun de ces moyens de garde.

55 enfants d'âge préscolaire fréquentent une solution de garde institutionnelle (crèche et /ou famille de jour), tandis que **52 enfants** sont actuellement gardés par des moyens de garde informels (parents, amis, privés ; cf. *Figure 16*). Il y a ainsi 46 familles faisant recours à un service de garde institutionnel tandis qu'un peu moins de la moitié des familles ne recourent à aucun de ces moyens de garde, en témoigne la *Figure 13* ci-dessous.

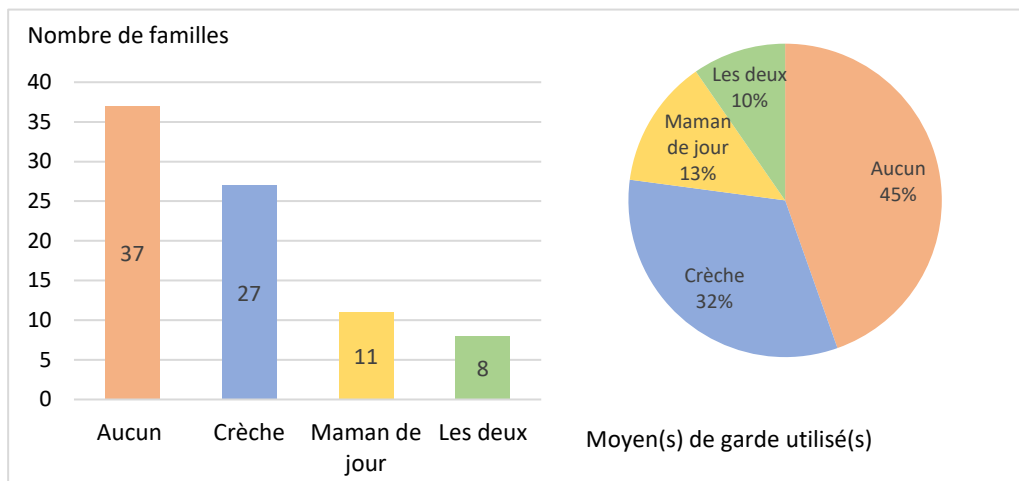


Figure 13. Nombre et pourcentage de familles (n=83) par type de solution de garde utilisée

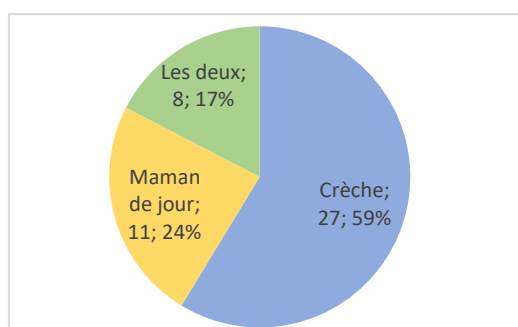


Figure 14. Nombre et pourcentage de familles par type de solution de garde utilisé

La *Figure 14* ci-contre ne comptabilise pas les 37 familles n'utilisant aucun moyen de garde institutionnel et permet ainsi de relever qu'une majorité des familles utilisent un moyen de garde institutionnel (n= 46), 76% d'entre elles, utilisent la crèche, ou la crèche et la famille de jour en même temp, tandis que 24% des familles (11 sur 46) utilisent seulement la maman de jour. Au total **44 enfants sur 55** sont gardés à la crèche, ou par intermittence par la crèche et la famille de jour.

Il est par ailleurs à relever que 81% des familles (n=70) préfèrent une solution de garde collective plutôt que familiale⁶. Il est ainsi possible d'émettre l'hypothèse selon laquelle les familles faisant usage de la crèche (n=27) en ont fait le choix, et qu'il ne s'agit pas d'un repli motivé par un manque de place en famille d'accueil de jour. Il pourrait par ailleurs être pertinent de questionner les 8 familles faisant simultanément usage de la crèche et de la maman de jour pour comprendre si cela découle d'un choix ou d'un besoin à compléter, et le cas échéant, s'il s'agit d'un besoin pour la crèche ou la maman de jour.

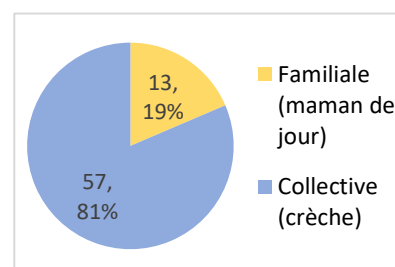


Figure 15. Préférence des familles (n=70) du type de solution de garde : collective ou familiale

⁶ Il a été demandé aux familles si elles préféreraient une solution de garde familiale (maman de jour) ou collective (crèche) avec la question « Préférez-vous une solution de garde... » et un seul choix possible : *familiale (maman de jour) ou garde collective (crèche)*.

Il a été demandé aux 37 familles n'utilisant aucun des moyens de garde ci-dessus de sélectionner une ou plusieurs réponses expliquant leur non-utilisation des structures d'accueil préscolaire. Au total 35 familles ont répondu, parmi lesquelles 18 d'entre elles, soit plus de la moitié, gardent leurs enfants elles-mêmes tandis qu'elles sont plus d'un tiers (13 sur 35) à les faire garder par la famille.

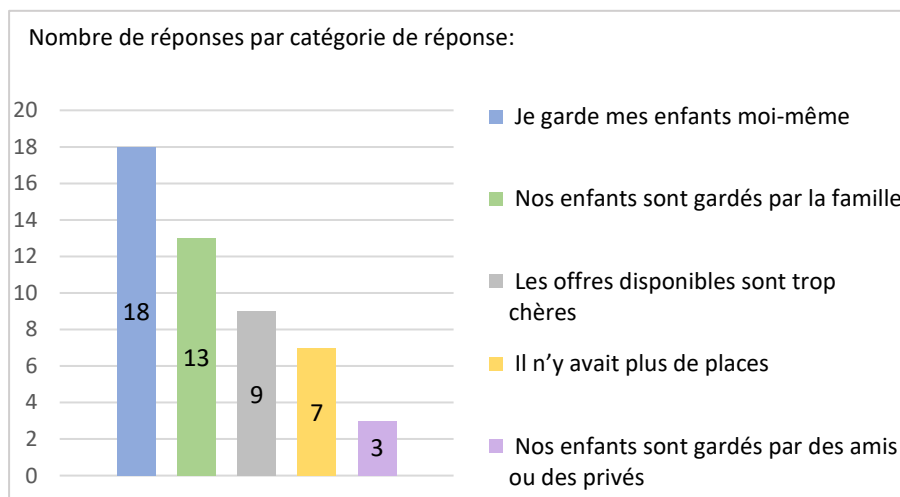


Figure 16. Raisons pour lesquelles les familles (n=35) ne fréquentent aucune solution de garde institutionnelle

Sur les 50 réponses recueillies au total (les 35 familles ayant coché plusieurs catégories), 34 réponses pointent une garde informelle/non-institutionnelle, soit les enfants gardés par les parents eux-mêmes, par la famille et/ou par l'entourage (amis, privés). Or, le passage des enfants dans les structures d'accueil préscolaire comme la crèche représente un atout majeur pour la société : en transmettant des savoir-faire et des savoir-être, et grâce à la prestation de garde uniformisée qu'elle délivre, la crèche permet de réduire les inégalités socio-économiques. Au contraire, lorsque les familles doivent s'auto-organiser, celles possédant le plus de capitaux (sociaux, économiques, culturels) sont favorisées, tandis que les familles à plus faibles capitaux sont pénalisées d'office. La commune de Marly souhaite éviter au maximum les arrangements familiaux inégaux en permettant à chaque enfant vivant sur son territoire d'accéder à une solution de garde collective comme la crèche.

Le prix de la place de garde préscolaire (crèche et famille d'accueil), malgré l'introduction de barèmes tarifaires dégressifs, fait également partie des éléments pouvant barrer l'accès à ces solutions avec un quart des familles (9 sur 35) l'ayant relevé. 20% des familles (7 sur 35) ont aussi pointé le manque de places dans les solutions de garde institutionnelles. Toutefois comme expliqué précédemment en pages 10 et 11, selon l'association famiya, il reste actuellement des places disponibles en famille d'accueil de jour à Marly.

Besoin non-couvert en accueil préscolaire

Il était demandé aux 37 familles n'utilisant actuellement aucun moyen de garde institutionnel si elles avaient besoin d'une ou plusieurs place(s) à la crèche communale. 16 familles ont un besoin qui concerne au total **22 enfants**. Cela signifie que le besoin s'élève à **10 places**. Il est à noter que **3 familles avec un seul enfant chacune** ont précisé plus loin dans le questionnaire avoir également un besoin *supplémentaire* pour la crèche (cf. p.16). De ce fait, le SEF a émis l'hypothèse selon laquelle, sous réserve du fait qu'elles prévoyaient un besoin lié à un enfant pas encore né, ces 3 familles avaient peut-être confondu les deux types de questions, cette question portant sur le besoin non-couvert, tandis que l'autre question concernait le besoin partiellement couvert/supplémentaire⁷. Une de ces 3 familles n'a pas précisé le type d'unités nécessitées tandis que les deux autres ont indiqué les mêmes unités aux deux questions. Ces unités doublons ont donc été supprimées du *Tableau 4* en page suivante.

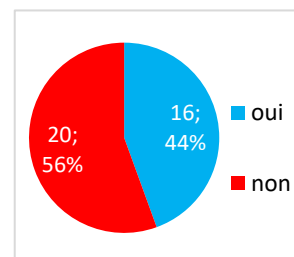


Figure 17. Nombre et pourcentage de familles (n=36) ne sollicitant aucune structure d'accueil et ayant besoin d'une place à la crèche

Le *Tableau 3* ci-dessous expose le nombre d'unités nécessitées par 10 familles pour **15 enfants**, 6 familles pour **7 enfants** n'ayant pas précisé le type et le nombre d'unités nécessitées. Une *journée entière* comptant 2 unités – le matin et l'après-midi –, le *total d'unités par jour* comprend le nombre d'unités recueillies pour une *journée entière* multiplié par les 2 unités qui compose une journée entière à la crèche. Par exemple, pour le lundi, les unités au total s'élèvent à 20 avec l'addition de $6 + 4 + 2 \times (5) = 20$.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	6	3	3	3	3
Après-midi	4	3	2	3	2
Journée entière	5	3	6	7	3
Total d'unités par jour	20	12	17	20	11

Tableau 3. Besoin actuellement non-couvert pour la crèche exprimé en nombre d'unités

Il reste alors **7 enfants** dans le besoin sans unité déterminée, ce qui représente minimum 14 unités supplémentaires par semaine, et maximum 70 unités par semaine, si chacun des 7 enfants devait être accueilli tous les jours de la semaine. Le besoin s'élève à 11 unités minimum pour la journée du vendredi et à 20 unités pour les journées entières du lundi et du jeudi.

⁷ Les deux questions : « Auriez-vous besoin d'une ou plusieurs place(s) au sein de la crèche communale ? » et « Auriez-vous besoin d'une offre de garde supplémentaire (crèche ou maman de jour) pour vos enfants ? ».

Besoin supplémentaire en accueil préscolaire

32% des familles (n=66) ont indiqué avoir besoin d'une offre de garde supplémentaire, crèche et famille de jour confondues. La *Figure 19* ci-dessous montre que **26 enfants** d'âge préscolaire ont besoin d'une place en crèche et **6 enfants** d'une place chez la famille d'accueil de jour. Cela signifie que le besoin supplémentaire s'élève à **10 places pour la crèche** et **2 places pour la famille de jour**.



Figure 19. Nombre d'enfants (n=35) par tranche d'âge et par solution de garde

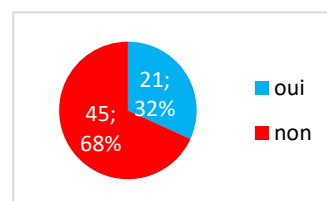


Figure 18. Nombre et pourcentage de familles (n=66) ayant un besoin supplémentaire en accueil préscolaire

Seulement 2 familles sur 6 n'ont besoin que de la famille de jour, pour un besoin s'élevant à 1 unité pour le lundi soir tard et une unité pour le mardi soir tard.

Le *Tableau 4* ci-dessous montre le nombre d'unités supplémentaires nécessitées par 14 familles (n=21) pour la crèche. 5 familles pour 10 enfants n'ont pas précisé le type d'unités, ce qui permet d'estimer un besoin supplémentaire de minimum 20 unités par semaine et de maximum 100 unités par semaine dans le cas où chacun des 10 enfants devait être accueilli tous les jours de la semaine.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	5	2	3	2	2
Après-midi	3	1	2	2	2
Journée entière	7	7	6	5	4
Total d'unités par jour	24	17	17	14	12

Tableau 4. Besoin supplémentaire hebdomadaire pour la crèche exprimé en nombre d'unités

Le besoin se situe entre 12 et 24 unités par jour. Il est alors possible d'additionner le besoin non-couvert (actuel) et partiellement-couvert (supplémentaire) afin d'avoir une mesure du nombre total d'unités nécessitées. Les totaux d'unités par jour des *Tableaux 3* et *4* sont représentés dans le *Tableau 5* ci-dessous qui montre le besoin total en places d'accueil pour la crèche.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Besoin non-couvert	20	12	17	20	11
Besoin supplémentaire	24	17	17	14	12
Total minimum d'unités par jour	44	29	34	34	23

Tableau 5. Nombre total minimum d'unités supplémentaires nécessitées par jour pour la crèche

Aspects de socialisation

Afin de prendre la mesure de l'encouragement précoce⁸ dans la commune de Marly, les familles ont été interrogées sur le type et la quantité d'activités et de rencontres auxquelles leurs enfants sont quotidiennement exposés. Les familles répondaient à 5 questions demandant si leurs enfants faisaient des activités en groupe, le type d'activité en question ainsi que le temps qu'ils y consacraient. Les activités prises en compte étaient :

1. L'école Maternelle / la Halte-Garderie ;
2. Un groupe de jeux ou d'éveil ;
3. Un groupe de jeux en forêt ;
4. Un groupe de préparation à l'entrée à l'école.

Il était précisé dans le questionnaire que ces groupes ne sont pas des solutions de garde en raison de leur temps d'ouverture réduit (TOR), en comparaison avec la crèche et la maman de jour qui proposent un temps d'ouverture étendu (TOE). Ces structures ont été considérées comme des lieux de socialisation puisque les TOR accueillent des groupes fixes d'enfants âgés de 2 à 6 ans durant 2-3 heures avec un programme adapté à leur développement.

Sur 88 enfants, **64 enfants** ne participent à aucune activité en groupe, soit presque les $\frac{3}{4}$ d'entre eux (72.73%), contre **24 enfants** actuellement inscrits à au moins une des quatre activités de socialisation.

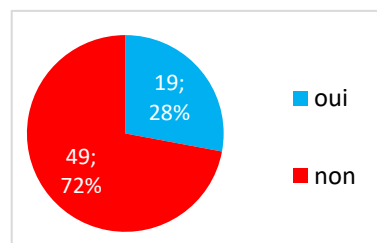


Figure 20. Nombre et pourcentage de familles (n=68) dont les enfants sont inscrits à au moins une activité de socialisation

La Figure 21 ci-dessous montre le nombre de familles ayant inscrit au moins un enfant à une de ces activités, ainsi que le nombre d'heures consacrées par semaine. Plusieurs réponses étaient possibles et 3 familles sur 19 n'ont pas indiqué le nombre d'heures hebdomadaires et/ou les activités fréquentées par leurs enfants. Le nombre d'enfants concernés est de 21 au lieu de 24.

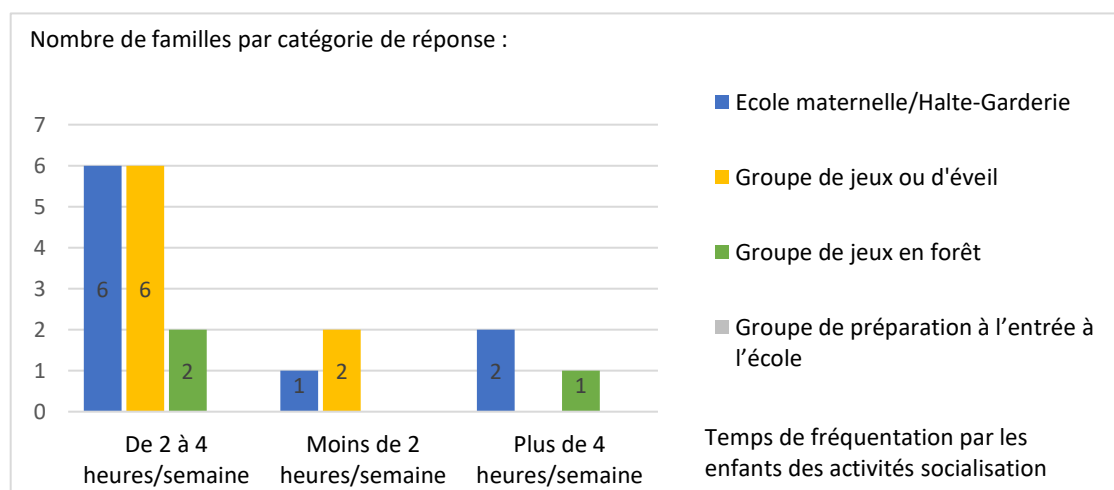


Figure 21. Nombre de familles (n=16) par type d'activité et par nombre d'heures hebdomadaires qu'y consacrent leurs enfants

⁸ À propos des écoles maternelles, Haltes-Garderies, groupes de jeux ou d'éveil, groupes de jeux en forêt, groupes de préparation à l'entrée à l'école : « Le but principal de ces groupes est le développement précoce des compétences sociales (socialisation) et linguistiques. » (OFS, 2015, p.8).

Il est intéressant de remarquer qu'aucun enfant ne fréquente actuellement un groupe de préparation à l'entrée à l'école. Or, il était demandé aux familles des 64 enfants ne participant à aucune des activités en groupe si elles désiraient pouvoir y inscrire leurs enfants et les résultats montrent que 8 d'entre elles, représentant **9 enfants**, souhaiteraient inscrire au moins un enfant à un groupe de préparation à l'entrée à l'école, en témoigne la *Figure 22* ci-dessous qui expose pour chaque type d'activité de socialisation disponible à Marly le nombre de familles souhaitant y inscrire leurs enfants.

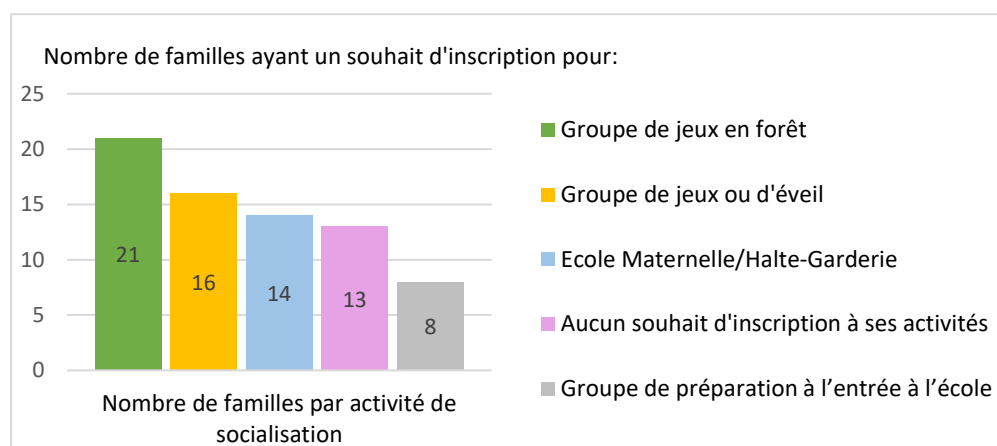


Figure 22. Nombre de familles (n=47) souhaitant inscrire au moins un enfant pour chaque type d'activité

Seulement 13 familles sur 47 n'ont exprimé aucun souhait d'inscrire un enfant aux activités de socialisation, représentant un total de **18 enfants**. Parmi ces 18 enfants, **10 d'entre eux** ne côtoient également aucun moyen de garde institutionnel. A contrario, les résultats montrent que les activités en groupe constituent des offres préscolaires qui intéressent les parents marlinois, avec 21 familles souhaitant inscrire au moins un enfant à un groupe de jeux en forêt et 16 familles à un groupe de jeux ou d'éveil. Bien que le nombre d'enfants n'ait pas été demandé, au total **46 enfants** sont potentiellement concernés par ces souhaits d'inscription⁹.

Il a ensuite été demandé aux familles dont les enfants ne fréquentent aucune des quatre activités de socialisation si ces derniers rencontraient souvent d'autres enfants (par d'autres biais). Au total, **59 enfants** sont concernés par ces résultats car 3 familles pour 5 enfants n'ont pas répondu à cette question.

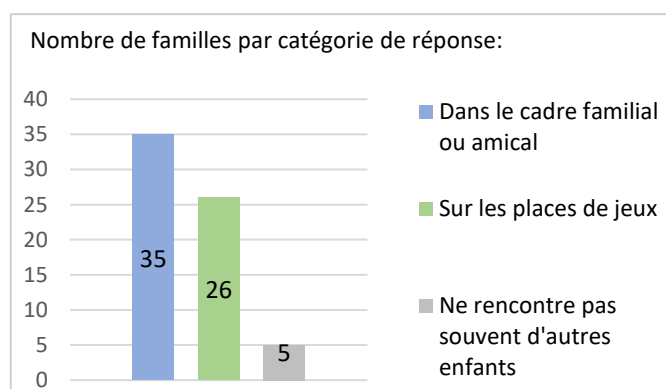


Figure 23. Nombre de familles (n=46) par catégorie de réponses

⁹ Total de 64 enfants ne fréquentant aucune activité de socialisation soustrait par le nombre d'enfants issus des 13 familles non-intéressées à fréquenter de tels lieux : revenant à soustraire 18 enfants dont les parents ne souhaitent aucune inscription.

54 enfants issus de 35 familles rencontrent d'autres enfants principalement dans le cadre familial et ludique. 5 familles ont indiqué que leurs enfants ne rencontraient pas souvent leurs pairs, représentant **6 enfants** actuellement dans cette situation (et non 5 car une famille avec 1 enfant a sélectionné à la fois l'entrée sur les places de jeux et celle relative au peu de rencontres effectuées par son enfant). À noter également que 22 familles ayant au moins un enfant d'âge préscolaire sur 81 n'utilisent ni structure de garde¹⁰, ni les activités de socialisation proposées, représentant au total **30 enfants** d'âge préscolaire.

Critères de choix et remarques

Le questionnaire terminait par deux questions semi-ouvertes demandant aux familles d'évaluer plusieurs critères concernant les structures d'accueil, une question concernait la crèche et l'autre l'accueil extrascolaire. Enfin, la question finale était ouverte et permettait aux familles d'ajouter des remarques ou des suggestions.

Afin de faire part de l'importance qu'elles accordent à chacun des critères dans le choix d'une structure d'accueil préscolaire, les familles pouvaient sélectionner pour chaque catégorie de réponse l'une des quatre entrées suivantes : *important*, *peu important*, *important* et *très important*. Chacune de ces entrées correspondait à un nombre de points : 1, 2, 3 et 4 maximum. La *Figure 24* ci-dessous rend compte du total de points accumulés pour chaque catégorie de réponse. Les critères rassemblent des totaux de points semblables avec une variation de 167 points entre les deux meilleures notes et la moins bonne, respectivement la *qualification du personnel* et une *alimentation équilibrée* contre la *proximité avec le lieu de travail*.

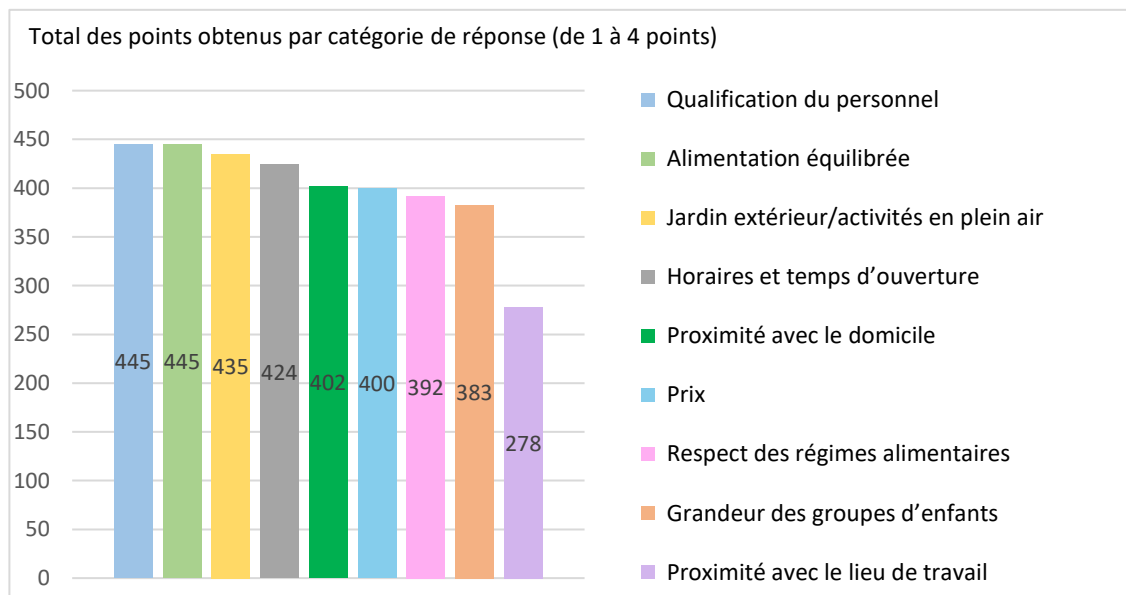


Figure 24. Total des points accumulés par critère pour la crèche (familles n=125)

¹⁰ Concerne la crèche et la famille de jour : 10 familles n'utilisant aucune solution de garde institutionnelle n'ont pas répondu aux questions sur la socialisation. Il pourrait donc y avoir en réalité 32 familles dont les enfants ne côtoient aucune structure d'accueil : ni de type animation socio-culturelle/socialisation, ni de type institutionnel.

Les trois critères de choix privilégiés par les familles (n=125) sont la *qualification du personnel*, une *alimentation équilibrée* et *l'accès à l'extérieur* (jardin et/ou activités en plein air). L'écart le plus conséquent concerne la *proximité avec le lieu de travail* qui obtient 105 points de moins que le deuxième critère le moins important (la *grandeur des groupes d'enfants*), contre au maximum à 22 points d'écart entre les autres critères. Enfin, le score obtenu par la *proximité avec le lieu de domicile* marque la pertinence de la prise en compte par la commune de Marly de la territorialité du besoin de la population marlinoise.

Les remarques recueillies par la question finale du sondage concernent principalement le temps d'ouverture de la crèche qui ne correspond pas toujours aux horaires usuels de travail, ainsi que le manque de place dans la crèche communale. Afin de correspondre au mieux à la situation actuelle sur le terrain, seuls les commentaires des familles avec au moins un enfant d'âge préscolaire sont restitués ici. Sur les 23 familles ayant ajouté un commentaire, 6 d'entre elles sont concernées. Les réponses des familles avec au moins deux enfants d'âge préscolaire et d'âge scolaire ont été triées selon le type de structure auquel ces remarques s'adressaient et si ces réponses étaient destinées à la fois à la crèche et à l'AES, alors elles sont également restituées en pages 27 et 28 qui concernent le domaine scolaire.

Les réponses de 4 des 6 familles s'adressaient alors à la fois à la garde préscolaire et extrascolaire avec 3 familles demandant un élargissement du temps d'ouverture des structures avec une ouverture dès 6h15, voire 6h00 au lieu de 6h30 ainsi qu'une fermeture à 19h30 au lieu de 18h30. La quatrième famille souligne quant à elle le prix élevé de « *toutes les prises en charge* » dans la commune de Marly.

Une famille composée de 2 enfants d'âge préscolaire explique alors :

*« À la question "auriez-vous besoin d'un moyen de garde supplémentaire", j'ai répondu non mais ce n'est pas tout à fait exact car notre besoin serait parfois d'avoir une garde "plus souple". En effet, **il n'est pratiquement plus possible d'inscrire nos enfants pour un jour de temps en temps car la crèche est pleine.** ».*

Une famille avec un enfant d'âge préscolaire met également en exergue le manque de places d'accueil préscolaire en le corrélant avec la croissance démographique de la commune de Marly :

*« Je pense que de manière générale, **au vu de la situation démographique en forte croissance de Marly et les problèmes déjà existants**, il paraît évident et absolument nécessaire d'ouvrir une nouvelle crèche rapidement ! ».*

Conclusion pour le domaine préscolaire

Besoin de garde

Les résultats de l'enquête font état d'un besoin s'élevant à 19 places pour la crèche et 2 places pour l'accueil familial de jour. La crèche communale étant occupée à plus de 96.7%, elle offre très peu de disponibilités. De plus, 39 enfants figurent déjà sur la liste d'attente dont 11 enfants pour les groupes de grands/trotteurs et 28 pour le groupe des bébés. Cela représente 15 places supplémentaires, faisant un total de **34 places nécessitées pour la crèche**. Au vu du nombre d'enfants ayant besoin d'une solution de garde préscolaire et de la préférence marquée des familles pour une solution de garde collective plutôt que familiale, il semble nécessaire de créer des places supplémentaires à la crèche. Le fait que 6 enfants aient besoin d'une place chez la famille d'accueil de jour alors qu'il reste actuellement des disponibilités laisse suggérer que les familles marlinoises ne sont peut-être pas suffisamment informées des solutions de garde existantes à Marly. Le Service Enfance et Formation souhaite donc sensibiliser les parents à ce type d'offres. La commune de Marly encourage également les parents qui en ont le besoin à prendre contact avec son Service Enfance et Formation.

Besoin de socialisation

Près des $\frac{3}{4}$ des enfants (64 enfants sur 88) ne participent à aucune activité en groupe, contre 24 enfants actuellement inscrits à au moins une des quatre activités de socialisation. Pourtant, les résultats montrent que les activités en groupe constituent des offres préscolaires qui intéressent les parents marlinois, avec 21 familles souhaitant inscrire au moins un enfant à un groupe de jeux en forêt et 16 familles à un groupe d'éveil pour un total de 46 enfants potentiellement concernés par ces souhaits d'inscription. Les résultats révèlent alors l'existence d'un écart substantiel entre le souhait des familles d'inscrire leurs enfants à une de ces activités et l'utilisation effective de ces dernières. Le Service Enfance et Formation souhaite par conséquent mettre en avant ces activités afin que les parents soient bien informés et que leurs enfants puissent pleinement en profiter. La commune de Marly encourage également les parents qui en ont le besoin à prendre contact avec son Service Enfance et Formation.

Secteur scolaire

Les résultats montrent que près de la moitié des familles (n=98) font actuellement recours à l'accueil extrascolaire (AES) durant l'année scolaire pour **69 enfants** fréquentant actuellement l'AES de Marly Cité et de Grand-Pré confondus. La seconde moitié des familles (n=98) représente **74 enfants** qui ne fréquentent actuellement aucun AES. Le besoin est par ailleurs plus élevé pour l'AES durant les vacances scolaires que pour l'AES durant la période scolaire.

Utilisation actuelle des accueils extrascolaire

Une journée à l'accueil extrascolaire est composée de 5 unités correspondant à 5 tranches horaires. Il est toutefois compliqué de définir à combien d'unités équivaut une place à l'AES car les prix varient selon les plages horaires et selon les enfants irréguliers qui ne viennent pas forcément le même nombre de fois. Le *Tableau 6* ci-dessous rend compte du nombre d'unités occupées pour chacune des 5 plages horaires durant le mois de mars 2022 alors composé de 19 jours ouvrables (vacances Carnaval).

Plages horaire	Nombre d'unités
Matin entre 6h30 à 8h30	250
Matinée entre 8h00 et 12h00	131
Midi entre 11h50 et 13h30	1482
Après-midi entre 13h30 et 15h30	268
Fin d'après-midi entre 15h30 et 18h30	770

Tableau 6. Nombre d'unités facturées par plage horaire pour les deux AES sur 19 jours ouvrables

Par exemple, 1482 unités ont été facturées pour la pause de midi sur 19 jours ouvrables, ce qui revient à 78 unités par midi, soit en moyenne 78 enfants accueillis pour le repas de midi aux AES de Marly Cité et Grand-Pré. Actuellement, l'AES de Marly Cité propose 78 unités et celui de Grand-Pré 43 unités pour un total de 121 unités. Après soustraction des 78 unités actuellement utilisées, il reste alors 43 unités disponibles.

L'AES vacances est quant à lui facturé sur 3 plages horaires uniquement, correspondant à 3 unités :

1. 6h30 – 8h30 ;
2. 8h30 – 17h00 ;
3. 17h00 – 18h30.

Pour que l'activité de la journée ait lieu, un minimum de 10 unités occupées est requis tandis que le maximum d'unités possibles s'élève à 30. En date du 11 mai 2022, le maximum n'a jamais été atteint. Le questionnaire demandait néanmoins aux familles d'indiquer le nombre et le type d'unités nécessitées selon les 5 plages horaires de l'AES durant l'année scolaire. Pour cette raison, le SEF a décidé de dispatcher le besoin sur les 3 plages de l'AES vacances.

Près de la moitié des familles (n=98) sollicite actuellement l'accueil extrascolaire (AES), Marly Cité et Grand-Pré confondus, pour un total de **69 enfants**, contre **74 enfants** qui ne fréquentent aucun AES. Comme expliqué en pages 3 et 4, la différenciation du lien URL menant au sondage a permis de filtrer les données selon le lieu d'habitation des familles, permettant de restituer une photographie précise de la situation actuelle. Il est ainsi possible de relever que 20 familles pour **26 enfants** fréquentent l'AES de Grand-Pré tandis que 28 familles pour **43 enfants** issus de fréquentent l'AES de Marly Cité.

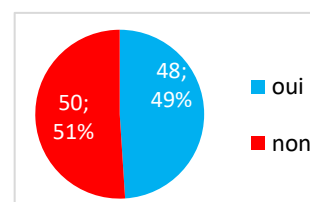


Figure 25. Nombre et pourcentage de familles (n=98) sollicitant actuellement l'AES

Pour les 50 familles dont les enfants ne fréquentent aucun AES, le questionnaire demandait « *Pour quelle(s) raison(s) aucun de vos enfants ne fréquente l'accueil extrascolaire ?* » avec plusieurs choix de réponses possibles. Les résultats permettent de constater que la raison principale pour laquelle les familles (n=47) n'ont actuellement pas recours à l'AES est qu'elles n'en ont pas besoin avec 33 d'entre elles ayant pointé cet aspect, soit près de 70%, pour **48 enfants** au total. Il est possible de conclure que la non-utilisation des AES provient essentiellement d'un besoin inexistant et non d'un manque de place.

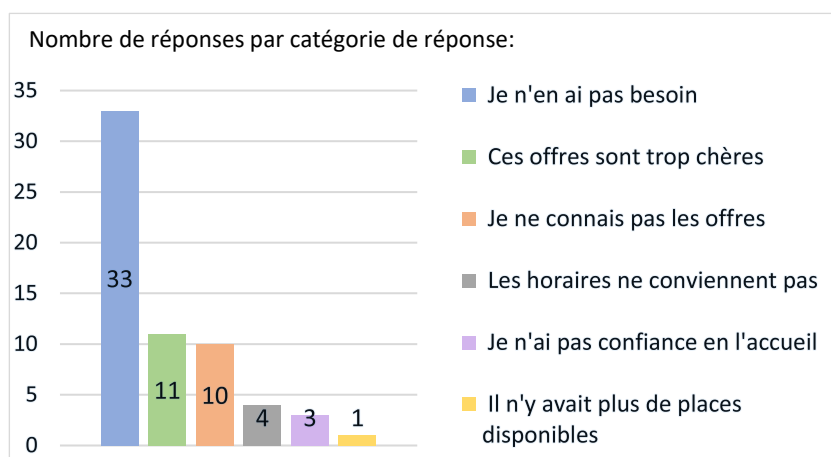


Figure 26. Raisons pour lesquelles les familles (n=47) ne fréquentent pas l'accueil extrascolaire

Plus de 20% des familles (11 et 10) pointent le prix des offres et/ou le fait de ne pas en avoir connaissance. La commune de Marly prévoit alors, de la même manière que pour les activités de socialisation (TOR) en pages 10 et 16 précédentes, de mettre en avant ces offres afin que les parents marlinois en soient bien informés et qu'ils puissent par conséquent pleinement en profiter.

Besoin supplémentaire en accueil extrascolaire durant l'année scolaire

17% des familles (n=98) ont un besoin supplémentaire pour l'AES durant l'année scolaire, représentant un total de **24 enfants**. Plus précisément, en tenant compte des lieux d'attribution des AES, ce besoin concerne 10 familles de Grand-Pré pour **15 enfants** et 7 familles de Marly Cité pour **9 enfants**.

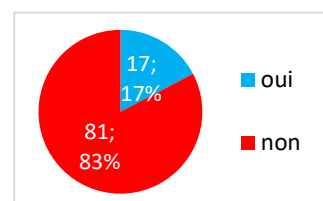


Figure 27. Nombre et pourcentage des familles (n=98) ayant un besoin supplémentaire en AES

Il était demandé aux familles de sélectionner les plages horaires pour lesquelles elles avaient un besoin supplémentaire. Elles sont alors 12 sur 17 à avoir répondu à cette question pour un total de **18 enfants** concernés. L'après-midi après l'école représente la tranche horaire la plus demandée tandis que le matin avant le début de l'école a été sélectionné par deux fois moins de familles.

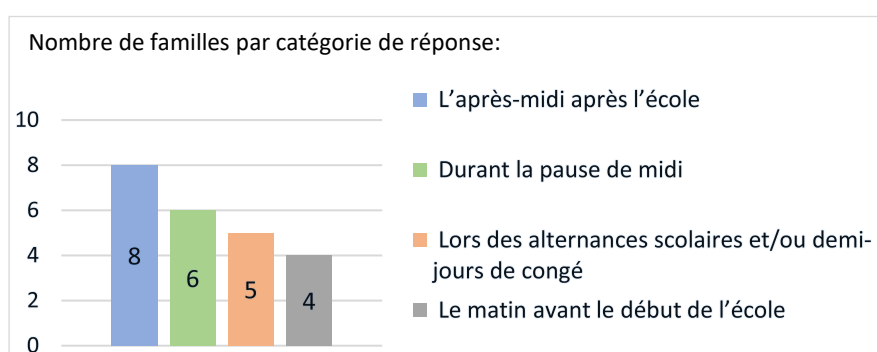


Figure 28. Nombre de familles (n=12) ayant un besoin en AES par plage horaire

Il était ensuite demandé aux familles d'indiquer précisément le nombre d'enfants concernés par le besoin pour chacune des 5 tranches horaires disponibles. 10 familles pour **14 enfants** ont précisé les unités d'accueil dont elles ont besoin. Le *Tableau 7* ci-dessous rend compte de la répartition hebdomadaire du besoin en unités d'accueil par tranche horaire pour les AES de Marly Cité et Grand-Pré confondus. De manière générale, le besoin est plus élevé pour les plages à partir de midi, tandis que les matins et matinées nécessitent maximum 3 unités par jour/plage horaire.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin (6h30-8h30)	3	3	3	3	3
Matinée (8h00-12h00)	1	0	0	0	0
Midi (11h50-13h30)	6	7	4	5	6
Après-midi (13h30-15h30)	1	1	2	1	1
Fin d'après-midi (15h30-18h30)	7	6	6	4	5
Total journée entière	18	17	15	13	15

Tableau 7. Nombre d'unités supplémentaires demandées pour les deux AES

Lorsque les résultats sont distingués selon les adresses d'habitation des ménages, ils montrent que les familles de Grand-Pré ont un besoin supplémentaire en places d'accueil plus élevé que les familles de Marly Cité. Cela peut alors s'expliquer par le fait que la capacité d'accueil maximale de l'AES de Grand-Pré est de 43 enfants contre 78 à l'AES Marly Cité : le besoin des familles attribuées à l'AES Grand-Pré est plus élevé car l'offre d'accueil y est moins généreuse.

Comme le montre le *Tableau 8* ci-dessous, pour les 4 familles attribuées à Marly Cité pour **6 enfants**, le besoin est relativement faible et atteint maximum 6 unités supplémentaires par journée. Au total, le nombre d'unités demandées par journée entière est similaire avec un besoin allant de 5 à 6 unités supplémentaires.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin (6h30-8h00)	0	1	0	1	1
Matinée (8h00-12h00)	0	0	0	0	0
Midi entre (11h50-13h30)	4	4	2	2	4
Après-midi (13h30-15h30)	1	1	3	1	1
Fin d'après-midi (15h30-18h30)	1	0	1	0	0
Total journée entière	6	6	6	4	5

Tableau 8. Nombre d'unités supplémentaires demandées pour l'AES de Marly Cité

Le *Tableau 9* ci-dessous présente le besoin des 6 familles attribuées à Grand-Pré, représentant **8 enfants**.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin (6h30-8h00)	3	2	3	2	2
Matinée (8h00-12h00)	1	0	0	0	0
Midi entre (11h50-13h30)	2	3	2	2	2
Après-midi (13h30-15h30)	0	0	0	0	0
Fin d'après-midi (15h30-18h30)	6	6	4	5	6
Total journée entière	12	11	9	9	10

Tableau 9. Nombre d'unités supplémentaires demandées pour l'AES de Grand-Pré

L'unité la plus demandée est la fin d'après-midi avec au total un besoin supplémentaire s'élevant de 4 unités à 6 unités par plage horaire et par jour. À nouveau, le nombre d'unités demandées par journée entière est similaire pour tous jours de la semaine avec un besoin de 9 à 12 unités supplémentaires.

Besoin supplémentaire en accueil extrascolaire durant les vacances

25% des familles (n=95) font actuellement usage de l'AES vacances pour **34 enfants** au total, dont 13 proviennent de la zone de Grand-Pré et 21 de la zone Marly Cité.

Pour les 71 familles ne fréquentant pas l'AES vacances, le questionnaire poursuivait avec la question subséquente semi-ouverte « *Pour quelle(s) raison(s) aucun de vos enfants ne fréquente l'accueil extrascolaire vacances ?* ». À l'instar de l'AES durant l'année scolaire, la raison principale de la non-utilisation de l'AES vacances est l'absence de besoin avec près de 74% des familles (n=66) ayant pointé cet aspect. À nouveau, la deuxième raison principale réside dans le prix de l'offre.

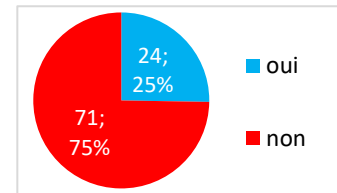


Figure 29. Nombre et pourcentage de familles (n=95) utilisant actuellement l'AES vacances

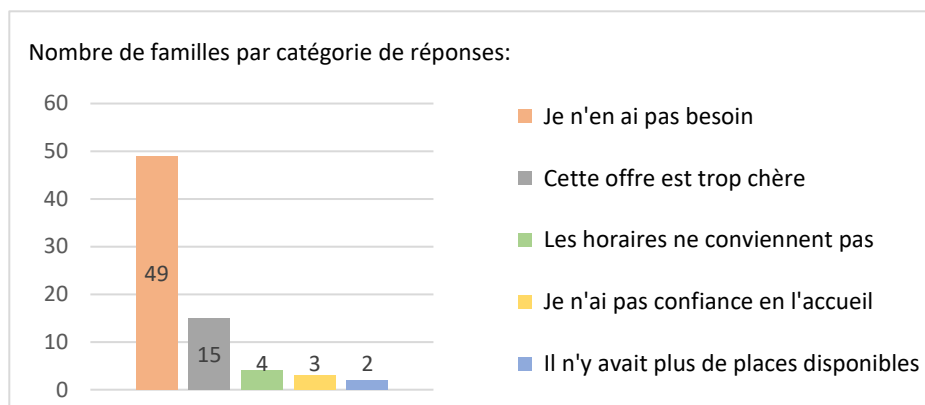


Figure 30. Raisons pour lesquelles les familles (n=66) ne sollicitent pas l'AES vacances

La question fermée « *Auriez-vous besoin d'une offre d'accueil extrascolaire vacances supplémentaire pour vos enfants (4 à 11 ans) ?* » révèle qu'un tiers des familles (n=93) a un besoin supplémentaire en accueil extrascolaire vacances, pour un total de **42 enfants**. Sur les 31 familles ayant un besoin supplémentaire, 23 d'entre elles côtoient déjà l'AES durant l'année scolaire.

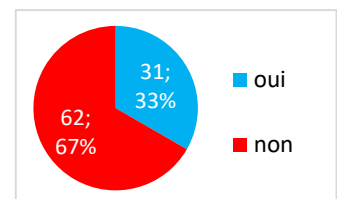


Figure 31. Nombre et pourcentage de familles (n=93) ayant besoin d'une place à l'AES vacances

Étant donné que 10 de ces familles (n=31) n'ont pas indiqué les unités et le nombre d'enfants concernés par unité, il reste 16 enfants sur 42 pour lesquels les unités nécessitées ne sont pas connues. Le *Tableau 10* ci-dessous rend compte de la répartition du besoin en unités d'accueil extrascolaire vacances pour **26 enfants**. Il est possible de constater un besoin fluctuant selon les unités en question pour des totaux élevés, allant de 3 unités le mercredi matin tôt, jusqu'à 67 unités le lundi en journée.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin tôt (6h30-8h30)	6	7	3	5	7
Journée (8h30-17h00)	67	62	37	47	20
Fin d'après-midi (17h00-18h30)	17	16	9	12	14
Total journée entière	90	85	49	64	77

Tableau 10. Nombre d'unités supplémentaires demandées pour l'AES vacances

De manière générale, les familles ayant précisé pour quelles vacances scolaires elles ont un besoin supplémentaire en AES vacances (n=29) pointent en majorité les vacances les plus longues (2 semaines), particulièrement les vacances d'été avec les 3 et 4^{ème} semaines d'août pour lesquelles 22 familles ont précisé avoir un besoin, soit 75.86% d'entre elles. Les vacances de Pâques et d'été, deuxième partie de juillet et début août, récoltent respectivement 72.41%, 72.41% et 65.52%. Les vacances d'automne suivent de près avec 58.62% des familles les ayant pointées. Même si le besoin concernant les vacances plus courtes comme le Premier mai et le Pont de l'Ascension est plus faible, au moins 8 familles ont précisé avoir un besoin pour ces périodes de l'année, soit minimum 27.59% d'entre elles (n=29).

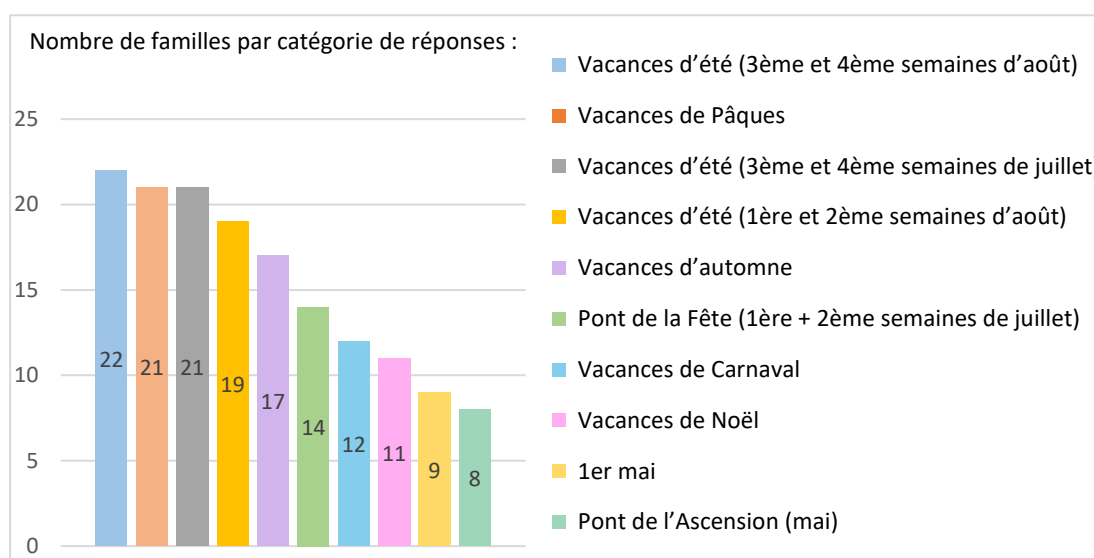


Figure 32. Nombre de familles (n=29) par type de vacances scolaires

Critères de choix et remarques

Comme expliqué précédemment, le questionnaire terminait par deux questions semi-ouvertes demandant aux familles d'évaluer plusieurs critères concernant les structures d'accueil, une question concernait la crèche et l'autre l'accueil extrascolaire. La question finale était ouverte et permettait aux familles d'ajouter des remarques ou des suggestions.

Les familles (n=145) ont évalué 9 critères significatifs dans le choix des structures d'accueil extrascolaire. Pour cette question à choix multiple, les familles pouvaient sélectionner pour chaque catégorie de réponse une des quatre entrées suivantes : *important*, *peu important*, *important* et *très important*. Chacune de ces entrées correspondait à un nombre de points, respectivement 1, 2, 3 et 4.

La *Figure 33* ci-dessous rend compte du total de points accumulé pour chaque catégorie de réponse. Afin de restituer les critères de choix avec pertinence, seules les réponses des familles avec au moins un enfant d'âge scolaire (n=98) sont exposées. Les critères rassemblent des totaux de points similaires avec une variation de 118 points entre la meilleure note et la moins bonne. À l'instar des notes obtenues pour les structures préscolaires, les trois critères ayant rassemblé les meilleures notes sont à nouveau la *qualification du personnel*, une *alimentation équilibrée* et *l'accès à l'extérieur* (jardin et/ou activités en plein air). La *proximité avec l'école* fait également partie des critères favorisés, ce qui attire l'attention sur la répartition territoriale du besoin.

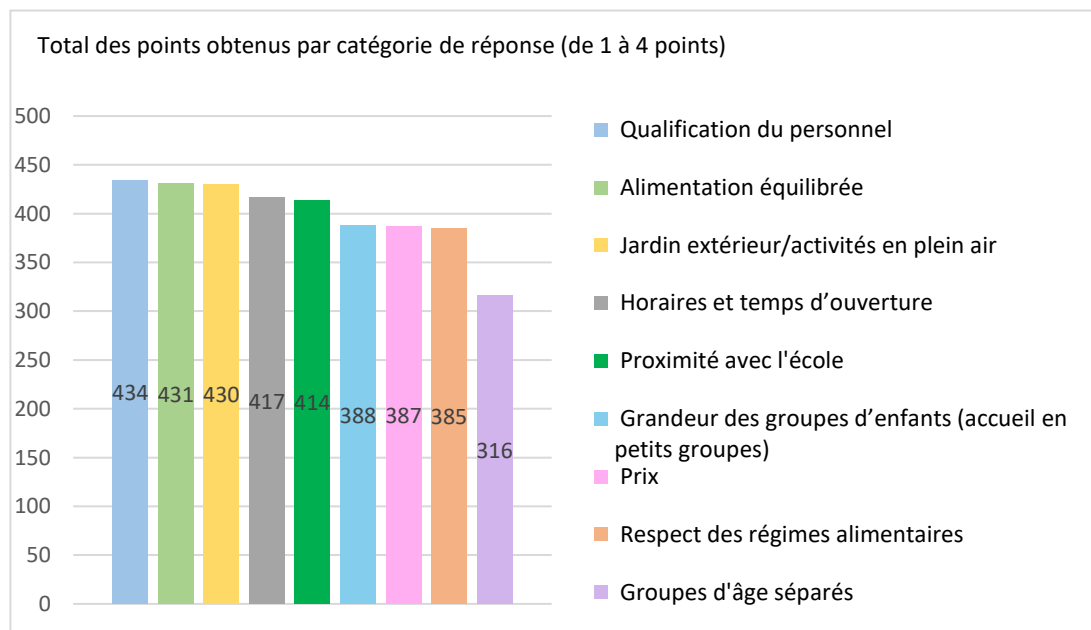


Figure 33. Total des points accumulés par critère pour l'AES (familles n=90)

Afin de correspondre au mieux à la situation actuelle sur le terrain, seuls les commentaires concernant uniquement l'AES sont restitués ici. Il s'agit de 21 familles sur les 23 familles au total ayant répondu à la question finale, y compris les 4 familles dont les commentaires s'adressaient à la fois à l'AES et à la crèche.

Sur 21 commentaires, 4 d'entre eux concernaient également le domaine préscolaire comme exposé en pages 18 et 19, et demandaient d'élargir les heures d'ouverture des structures dès 6h15, voire 6h00 au lieu de 6h30, et jusqu'à 19h30, au lieu de 18h30. La quatrième famille pointait quant à elle le prix élevé des structures d'accueil marlinoises. Deux familles ont demandé de soit diviser l'unité 15h30-18h30 en deux,

soit de mettre un prix par heure à partir de 15h30. La tranche de 3 heures semble trop longue pour ces parents qui souhaiteraient plus de flexibilité vis-à-vis de leurs horaires de travail. Trois familles ont également jugé inadéquate la nourriture servie par l'AES de Grand-Pré. Deux familles ont demandé de mettre en place des activités sportives et artistiques comme du bricolage surveillé, ou encore des séances de cuisine. Deux familles demandent d'inclure les devoirs surveillés dans un espace calme et réservé. D'autres éléments sont évoqués par les familles et concernent chaque fois un seul ménage par entrée. Il est alors possible de relever les points suivants :

- Regret que l'AES vacances ne soit situé qu'à Marly Cité ;
- Le personnel des AES n'est pas assez formé (« *techniques autoritaires* » et non centrées sur les besoins des enfants) ;
- Le goûter à l'AES est donné trop tard (17h00) ;
- Demande à ce « *Que les grands n'embêtent pas les petits* » ;
- Préférence pour un accueil bilingue ;
- Souhait de connaître à l'avance les activités prévues à l'AES vacances ;
- Souhait que les enfants qui vont au FOSF (Deutschsprachigen Regionalschule Freiburg) puissent accéder à l'AES ;
- Alternative à l'AES vacances : des camps/camps aérés proposant « *de meilleurs thèmes* ».

Conclusion pour le domaine scolaire

Accueil durant l'année scolaire

Les résultats font état d'un besoin supplémentaire qui concerne 24 enfants pour un nombre d'unités allant de 13 à 18 par jour pour les AES de Marly Cité et de Grand-Pré confondus. Les unités de l'après-midi sont les plus demandées tandis que celles du matin entre 6h30 et 12h00 obtiennent un besoin moins élevé, ne dépassant pas 3 unités. Pour la majorité des familles qui ne fréquentent aucun AES (70%), la raison est l'absence de besoin. Une analyse des disponibilités actuelles des AES de Cité et de Grand-Pré avait permis de constater que la majorité des places demandées pouvaient être couvertes par l'offre actuelle. Or les inscriptions ont été très nombreuses dès août 2022 et par conséquent, la demande ne peut dorénavant plus être absorbée par les deux AES de Marly. De plus, l'entreprise GEA (2021) a calculé qu'en 2025, en tenant compte de la densification de la population prévue à Marly, le nombre d'enfants pour les 3 centres scolaires (Château d'Eau compris) serait de 765 élèves au total, dont 174 élèves pour l'école enfantine et 591 pour le primaire. Si en moyenne 25% à 30% des écoliers vont à l'AES. Il est possible de prédire que **d'ici 2025, entre 192 et 230 élèves auront besoin de l'AES**. Par ailleurs, l'année scolaire 2022-2023 compte 140 élèves de plus que la rentrée précédente (2021-2022) pour un total actuel d'environ 630 élèves inscrits à l'école obligatoire. Dès que les 3 AES seront fonctionnels, la capacité d'accueil sera de 186 places.

Accueil durant les vacances

Les unités ont été indiquées pour 26 enfants sur les 42 enfants nécessitant potentiellement une place d'accueil durant les vacances scolaires, 16 d'entre eux ayant un besoin supplémentaire sans que les unités souhaitées ne soient précisées. Toutes les plages horaires sont néanmoins concernées par ce besoin, allant de 3 unités le matin tôt jusqu'à 67 unités demandées pour la journée entière. Le besoin concerne principalement les vacances d'été et de Pâques. Pour la majorité des familles (74%) qui ne font pas usage de l'AES, la raison est l'absence de besoin. La capacité d'accueil de l'AES vacances n'a toutefois jamais été dépassée depuis sa mise en place à la rentrée 2020, laissant supposer qu'à nouveau, la diffusion des informations demande d'être améliorée. La commune encourage les parents qui en ont le besoin à prendre contact avec son Service Enfance et Formation.

5. Planification

Besoin de garde préscolaire

Comme mis en exergue par cette enquête menée en mars 2022, le besoin s'élève à 19 places pour la crèche, à cela s'ajoute 28 bébés et 11 grands actuellement en liste d'attente, ce qui représente 15 places supplémentaires pour un total atteignant désormais un **besoin de 34 places pour la crèche**. Le besoin pour la famille d'accueil de jour s'élève quant à lui à 2 places et il reste des places en famille d'accueil de jour (famiya). De plus, le taux de réponse étant relativement bas (25% de la population concernée par l'enquête), la création de places d'accueil préscolaire sur l'ensemble du territoire marlinois apparaît comme une nécessité.

La Commune explore actuellement des solutions pour augmenter le nombre de places d'accueil sur son territoire. Il est par ailleurs possible d'imaginer qu'à plus long terme, la répartition des crèches de Marly se calque sur celle des centres scolaires qui posséderont chacun un accueil extrascolaire (AES). Si les familles ne trouvent pas de place d'accueil, ils peuvent obtenir des subventions communales pour une place dans une structure externe. La Commune invite également les familles à faire appel à des solutions temporaires (TOR) telles que le groupe de jeux bilingue Trip-Trap ou la Halte-Garderie. Enfin, la Commune invite les familles à prendre contact avec l'association pour l'accueil familial famiya étant donné qu'il reste actuellement des places disponibles à Marly.

Concernant le besoin de socialisation, les résultats révèlent l'existence d'un écart important entre le souhait des familles d'inscrire leurs enfants à une de ces activités et l'utilisation effective de ces dernières. Pour cette raison, le SEF souhaite rendre attentif aux offres existantes et propose en page suivante un récapitulatif des offres disponibles à Marly.

Accueil durant l'année scolaire et durant les vacances

Cette enquête montre que 15 enfants de Grand-Pré et 9 enfants de Cité ont besoin de l'AES, soit 24 enfants ayant un besoin pour l'AES. Si le besoin pouvait encore être comblé en bonne partie par l'offre actuelle au début de l'été 2022, les inscriptions ont été très nombreuses dès août 2022. Par conséquent, la demande ne peut actuellement plus être absorbée par les deux AES de Marly. En effet, la Commune commence l'année 2023 avec les midis complets (sauf ceux du mercredi). Un troisième centre scolaire est en cours de construction à Château d'Eau et comprendra un troisième AES. Son ouverture est prévue pour le mois d'août 2024 (selon l'avancement des travaux). Le centre scolaire de Marly Cité sera entre-temps rénové avec également la construction d'un AES sur le site. À termes, les enfants iront dans l'AES de l'établissement scolaire qu'ils fréquentent.

Les capacités d'accueil maximales l'AES pendant les vacances n'ont à ce jour jamais été atteintes. Les coordonnées se trouvent en pages 14 et 15 ci-dessous.

6. Les offres disponibles à Marly

Structures à temps d'ouverture étendu (TOE)

CRECHE

La crèche accueille les enfants âgés de 4 mois jusqu'à 4 ans plusieurs demi-journées par semaine dans une structure collective. La **crèche communale** de Marly, Les Lucioles, est actuellement pleine jusqu'en octobre 2023. De nouvelles solutions de garde sont en cours d'élaboration.

INFOS ET CONTACT : Crèche Les Lucioles - Chemin des Epinettes 6A, 1723 Marly - 026 435 50 41 - Secteur de l'accueil de l'enfance - enfance@marly.ch - Route de Fribourg 9 Case postale 63, 1723 Marly - 026 435 50 44 - www.marly.ch > Enfance et Formation > Accueil de l'enfance > Crèche

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

L'accueil familial de jour accueille les enfants en âge préscolaire et parascolaire (de 0 à 12 ans) chez un.e accueillant.e en milieu familial. L'association d'Accueil Familial de Jour de la Sarine, **famiya**, coordonne et surveille la prise en charge d'enfants au domicile des accueillant.es affilié.es à l'association.

INFOS ET CONTACT: info@famiya.ch - 026 322 69 26 - Passage du Cardinal 12, 1700 Fribourg - www.famiya.ch

Structures à temps d'ouverture réduit (TOR)

HALTE-GARDERIE ET GROUPE DE JEUX

La **Halte-Garderie** et le **groupe de jeux** sont des structures d'accueil qui prennent en charge collectivement des enfants de 2 à 5 ans jusqu'à la 2ème enfantine. Différences entre les deux: la Halte-Garderie est payable à la matinée et le groupe de jeux est payable au mois. Si une des maîtresses est malade, les enfants qui sont en groupe de jeux (donc inscrits à l'année) seront prioritaires pour la matinée.

INFOS ET CONTACTS: laraclerc@gmail.com - garderie-maternelle - marly.ch - Route des écoles 36, 1723

GROUPE DE JEUX BILINGUE

Trip-Trap est un groupe de jeux germanophone qui accueille également les enfants francophones, dès l'âge de 2 ans jusqu'à leur entrée à l'école obligatoire. Les enfants apprennent à se connaître et à connaître leur environnement par le jeu. Trip-Trap favorise le développement du langage dans un environnement bilingue (allemand et français).

INFOS ET CONTACT: info@trip-trap-marly.ch - 079 350 16 37 - Route des Ecoles 18, 1723 Marly – www.trip-trap-marly.ch

GROUPE DE JEUX EN FORÊT CAMPS

L'association **À l'air libre** organise des groupes de jeu en forêt pour les enfants de 3 à 5 ans, des journées mensuelles pour les enfants de 4 à 10 ans ainsi que différents camps pour les enfants de 4 à 12 ans durant l'année. Les inscriptions se font en envoyant un mail à l'association.

INFOS ET CONTACTS : info@alairelibre.ch - 078 420 90 16 www.alairelibre.ch

ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

L'**accueil extrascolaire** accueille les enfants en âge scolaire (de 4 à 12 ans) hors des horaires scolaires dans une structure collective. L'accueil extrascolaire, durant l'année scolaire ou

durant les vacances, offre un accompagnement et des repas pour les enfants. Durant la journée, les enfants participent à des activités créatives, ludiques et sportives.

INFOS ET CONTACT: Secteur de l'accueil de l'enfance - Route de Fribourg 9 Case postale 63 1723 Marly - 026 435 50 44 - enfance@marly.ch - www.marly.ch > Enfance et Formation > Accueil de l'enfance >

Accueil extrascolaire (bas de la page)

- Accueil extrascolaire de Cité: Chemin des Epinettes 6b, 1723 Marly - 026 435 50 42
- Accueil extrascolaire de Grand-Pré: Route des Ecoles 26, 1723 Marly - 026 435 50 43
- Accueil extrascolaire durant les vacances: Chemin des Epinettes 6b, 1723 - 026 435 50 42

7. Bibliographie

Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS). (2017). *DIRECTIVES sur les structures d'accueil préscolaire*.

GEA. (2021). *Commune de Marly : Planification scolaire*.

Loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE). (09.06.2011).
https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/835.1/versions/6109.

Office fédéral de la statistique (OFS). (2015). *Statistique de l'accueil extrafamilial des enfants : typologie des modes de garde*.
https://www.kibesuisse.ch/fileadmin/Dateiablage/externe_Publikationen/externe_Publikationen_F/FEB_Statistik_Typologie_20150923_1_.pdf;

Service de l'enfance et de la jeunesse. (s.d.). *Modèle de questionnaire*. <https://www.fr.ch/vie-quotidienne/structures-daccueil/outils-pour-une-evaluation-des-besoins-en-matiere-daccueil-extrascolaire>.

Service de l'enfance et de la jeunesse. (2011). *Guide d'informations pratiques*.
https://www.fr.ch/sites/default/files/contens/sej/_www/files/pdf43/C2_Guide_gestion_etude_extrascolaire_mars_2012.pdf.

8. Abréviations

AES : accueil extrascolaire

DSAS : Direction de la santé et des affaires sociales

SEF : Service enfance et formation de la commune de Marly

SEJ : Service de l'enfance et de la jeunesse

TOE : structures ayant pour but la conciliation vie familiale-vie professionnelle et qui sont ouvertes au moins 20 heures par semaine

TOR : structures qui a pour but la socialisation, qui ne permet pas la conciliation vie familiale-vie professionnelle et qui est ouverte, en principe, jusqu'à 4 heures consécutives.